

DE NOUVELLES LIAISONS SERONT RÉALISÉES

Le réseau ferroviaire atteindra 15 000 km d'ici 2030

Un vaste programme pour l'extension du réseau ferroviaire est en cours de réalisation. Selon les chiffres révélés hier par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh, le réseau national ferroviaire devrait atteindre 15 000 km d'ici à l'horizon 2030. De nouvelles liaisons seront réalisées à travers le territoire national, et ce, conformément au programme national d'investissement dans les chemins de fer, lancé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. P 3



ENTREPRENEURIAT

Lancement de l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur début 2024

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a annoncé, mardi à Alger, le lancement, début 2023, de l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur et de la plateforme y afférente au titre d'une démarche visant à promouvoir l'entrepreneuriat au profit des jeunes créateurs.

P 2

DES NÉGOCIATIONS AVANCÉES AVEC PLUSIEURS COMPAGNIES PÉTROLIÈRES

De nouveaux contrats en perspective



L'Algérie a signé six nouveaux contrats avec des investisseurs étrangers dans le domaine de la production et de l'exploitation d'hydrocarbures, en vertu de la loi 13-19 des hydrocarbures, et ce dans le cadre de négociations directes. L'annonce a été faite, lundi à Oran, par le président de l'Agence nationale de valorisation des produits hydrocarbures (ALNAFT), Mourad Beledjehem.

P 5

LOI DE FINANCE 2024

Des mesures incitatives aux profits des professionnels de la pêche

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a affirmé, à Aïn Témouchent, que « la loi de finances (LF 2024) prévoit plusieurs mesures incitatives au profit des professionnels de la pêche et de l'aquaculture, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour augmenter la production de poisson ».

P 4

POMME DE TERRE

**Lancement
d'une opération
de déstockage
de 30 000 tonnes** P2

SONATRACH

**Installation
des nouveaux
Vice-Présidents** P5

PÉTROLE

**L'AIE revoit à la hausse
la croissance de la
demande pour 2023** P3

ALGÉRIE TÉLÉCOM
SATELLITE- DJEZZY
**Signature
d'un accord de
partenariat**

L'opérateur public de télécommunications Algérie télécom satellite (ATS) et l'opérateur de téléphonie mobile Djazzy ont signé un accord de partenariat portant sur le développement de solutions technologiques et l'échange de services innovants, indique mardi un communiqué d'ATS. La cérémonie de signature s'est déroulée lundi en marge du Salon NAPEC North Africa, en présence du Président directeur général d'ATS, Sellahi Yassine, et du directeur général de Djazzy, Mahieddine Allouche, et de cadres des deux entreprises. Ce partenariat a pour objectif de "développer une coopération solide et bénéfique, dans la perspective d'une convergence d'intérêts mutuels et de mettre à profit les compétences et l'expertise de chacun dans l'amélioration perfectible des solutions et services technologiques proposés et conçus pour le marché algérien", explique le communiqué. A cette occasion, M. Sellahi s'est félicité que "de nombreuses entreprises sur le territoire national utilisent les solutions et services d'ATS", exprimant son engagement à "poursuivre" son développement en collaborant avec un partenaire comme Djazzy. De son côté, M. Allouche a indiqué que ce partenariat "marque une étape importante dans notre engagement à fournir des services de télécommunications de haute qualité aux entreprises, en offrant des solutions technologiques innovantes pour répondre aux besoins spécifiques de clients professionnels".

R E.

ENTREPRENEURIAT

Lancement de l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur début 2024

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a annoncé, mardi à Alger, le lancement, début 2023, de l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur et de la plateforme y afférente au titre d'une démarche visant à promouvoir l'entrepreneuriat au profit des jeunes créateurs.

Synthèse Slimane T

Yacine El-Mahdi Oualid a souligné «qu'il sera procédé au lancement d'un portail national et d'une Agence nationale de l'auto-entrepreneur, en janvier prochain, ce qui permettra à un bon nombre de jeunes exerçant des activités lucratives en dehors du cadre officiel d'intégrer l'économie formelle». Intervenant lors des travaux des Journées de l'entrepreneuriat, organisées sous la supervision du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), dans le cadre de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat, en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, le ministre a précisé que dans ce cadre, une carte de l'auto-entrepreneur sera délivrée en vue d'assurer l'intégration d'un maximum d'entrepreneurs au tissu économique réglementaire, et d'instaurer un système fiscal «très motivant et complètement différent du système actuellement en vigueur».

Ce nouveau cadre permettra d'introduire un nombre important de jeunes activant dans le secteur numérique et d'influenceurs via les réseaux sociaux dans la vie économique, ce qui leur permettra de fournir leurs services en ligne, et de bénéficier de la sécurité sociale», a-t-il soutenu. Dans le cadre de ces mêmes dispositions, le ministre a cité l'introduction d'une proposition dans le cadre du projet de la loi de finances 2024 qui prévoit une réduction fiscale de 5% à 0,5% en faveur de cette catégorie. Il a affirmé que l'objectif réel du secteur dans le domaine de l'entrepreneuriat «est d'encourager les vrais entrepreneurs» notamment dans le milieu universitaire, à travers le lancement de centres d'appui et soutien à l'entrepreneuriat pour accompagner les jeunes promoteurs et les aider à concrétiser leurs projets. Il a ajouté que les autorités publiques veillaient à lever les entraves obstacles auxquelles font face les entrepreneurs dans la création et le développement de leurs entreprises,

rappelant le travail accompli par les ministères de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat au sein des universités. Le ministre s'est félicité de l'intérêt croissant des étudiants à travers le territoire national, ainsi que des diplômés et des titulaires de doctorat pour l'entrepreneuriat, et ce, dans le cadre de la nouvelle politique gouvernementale visant à encourager les porteurs de projets exceptionnels dans tous les domaines. M.Oualid a rappelé, dans ce contexte, les mécanismes mis en place pour accompagner les jeunes entrepreneurs, notamment dans les domaines juridique, réglementaire et du financement de ces entreprises, à travers le Fonds des Startups et les incitations fiscales accordées aux grandes entreprises pour investir dans les startups, ainsi que le récent mécanisme de financement participatif (crowdfunding).

POMME DE TERRE

Lancement d'une opération de déstockage de 30 000 tonnes

Le ministère de l'Agriculture et du développement rural a lancé, ce mardi, une opération de déstockage de la pomme de terre pour stabiliser l'approvisionnement du marché. Selon un communiqué de presse du département de Abdelhafid henniHenni, une quantité importante de 30 000 tonnes de pomme de terre sera

mise sur le marché progressivement. «En application des instructions du ministère de l'agriculture et du Développement rural, l'Office l'office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV) a procédé, ce mardi, au lancement d'une importante opération de déstockage 30 000 tonnes de pomme de terre destinée à la

consommation», lit-on dans le communiqué. L'opération de déstockage est effectuée pendant la période allant de mi-octobre à mi novembre (période de soudure) lorsque la récolte de la pomme de terre fraîche commence à diminuer sur les parcelles, afin d'assurer l'approvisionnement régulier du marché, rappelle-t-on.

LE MINISTRE AOUN PRÉSENTE SES FUTURS PLANS

2024, l'année de la renaissance industrielle

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Ali Aoun, a affirmé, lundi à l'Assemblée populaire nationale (APN), que l'année 2024 sera l'année de la relance du secteur des entreprises économiques publiques, à travers la mise en œuvre d'une stratégie basée sur la bonne gouvernance et la relance des unités à l'arrêt. Le ministre s'exprimait lors d'une séance d'audition tenue par la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification à l'APN, présidée par M. Guerrache Toufik, président de la Commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Besma Azouar, lors de laquelle M. Aoun a présenté un exposé sur la réalité du secteur et ses plans pour l'avenir. Lors de son exposé, le ministre a évoqué les problèmes et

les retards cumulés par le secteur des entreprises économiques publiques depuis des années, affirmant que "l'année 2024 sera l'année de la renaissance de ce secteur, à travers un programme ambitieux qui adopte une nouvelle stratégie basée sur l'amélioration de la performance, la bonne gestion des entreprises économiques publiques et la levée des obstacles qui les entravent", selon la même source. Il a rappelé dans le même contexte que le secteur industriel public est constitué de 11 groupes et holdings, 182 entreprises, et une entreprise spécialisée dans l'analyse et la prospective, ainsi qu'une université industrielle. Concernant les indicateurs économiques du secteur jusqu'à août 2023, M. Aoun a indiqué qu'ils font état de "la poursuite de la reprise des holdings et des groupes industriels, contre la fragilité de certains groupes et sociétés et une faiblesse

à répondre aux exigences du marché et à se mettre au diapason de la compétitivité". Abordant la stratégie de développement du secteur public, issue du programme et des orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre a précisé que cette stratégie repose sur trois principaux axes, à savoir la réorganisation du secteur public marchand et industriel, la gouvernance des entreprises publiques économiques (EPE), la levée des obstacles sur les EPE à l'arrêt et dont le nombre s'élève à 31 entreprises et la relance des EPE et des unités à l'arrêt et dont le nombre est de 51 entreprises. Concernant la réalité du secteur de l'industrie pharmaceutique, M. Aoun a fait savoir que l'industrie locale des produits pharmaceutiques couvre environ 68% des besoins selon les statistiques à fin 2022 et devra at-

teindre un taux de 70% fin 2023, indiquant que 3.327 médicaments sont produits localement sur un total de 4.544 médicaments enregistrés sur la nomenclature nationale des médicaments.

Le ministre a imputé la pénurie de certains médicaments et produits pharmaceutiques à plusieurs facteurs, dont essentiellement la spéculation, les problèmes de distribution et le manque de coordination entre les secteurs, précisant que la solution consiste en l'élargissement de la production locale, selon le communiqué. En ce qui concerne la numérisation du secteur, il a rappelé la mise en place d'une plateforme numérique incluant toutes les informations relatives à l'état des stocks des produits pharmaceutiques déclarés par les entreprises d'importation et de fabrication.

Par R E.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
**Belmihoub
Abdelaziz**

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

DE NOUVELLES LIAISONS SERONT RÉALISÉES

Le réseau ferroviaire atteindra 15 000 km d'ici 2030

Un vaste programme pour l'extension du réseau ferroviaire est en cours de réalisation. Selon les chiffres révélés hier par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh, le réseau national ferroviaire devrait atteindre 15 000 km d'ici à l'horizon 2023.

Par Zahir R

De nouvelles liaisons seront réalisées à travers le territoire national, et ce, conformément au programme national d'investissement dans les chemins de fer, lancé par le président de la République, Abdelmajdid Tebboune. Des investissements colossaux seront consacrés à cet important projet de développement et modernisation du réseau de chemin de fer. D'ailleurs, l'Algérie compte sur ses partenaires étrangers, notamment les chinois et les turcs pour la concrétisation de ce gigantesque projet nécessitant des budgets conséquents et un savoir-faire. Grâce au programme national d'investissement dans le domaine ferroviaire, initié par le président de la République, Abdelmajdid Tebboune, « nous avons réseau ferroviaire d'une longueur totale de 4722 km de voies exploitées. Il est prévu que cette longueur atteindra 6500 km à la fin du programme actuel, et elle devrait atteindre 15000 km d'ici à 2030 avec l'achèvement du programme national de chemins de fer », précise le ministre, en rappelant que les nouvelles lignes ferroviaires minières, en particulier celles répondant aux besoins de transport du phosphate depuis la région de Djebel Onk, ainsi que le transport de minerai de fer depuis les mines de Gara Djebilet dans la région sud-ouest, font partie des priorités de ce programme. Lors de son intervention à l'ouverture de la 19^e édition du Salon international des Travaux publics (SITP), le ministre Lakhdar Rakhroukh a lancé un appel pour les entreprises turques afin de contribuer à la réalisation de ce projet visant à une interconnexion des différentes régions du pays (Nord-Sud et Est-Ouest) et également avec les pays limitrophes du continent africain. Dans ce contexte, « nous saluons vivement le partenariat entre les institutions algériennes et turques, ainsi que leur volonté de poursuivre leurs efforts et de renforcer la coopération entre les deux pays. Nous avons hâte d'élargir ce partenariat pour inclure la réalisation de projets ferroviaires », souligne-t-il. Tout cela s'inscrit dans la nouvelle vision de l'Algérie pour atteindre une intégration ré-

gionale et la promotion de nos exportations vers le continent. Il est fixé un objectif de réaliser 30 milliards de dollars d'exportation hors hydrocarbures d'ici 2029. Ceci nécessite la promotion des investissements et l'amélioration de la logistique.

La Turquie disponible à accompagner l'Algérie

Présent à cet événement, dont son pays est l'invité d'honneur de cette 19^e édition du SITP, le ministre turc des Transports et de l'infrastructure, Abdulkadir Uraloglu, a affirmé la disponibilité de son pays pour accompagner l'Algérie dans la réalisation de ce projet important d'extension du réseau ferroviaire. « Nous suivons avec un grand intérêt le programme de l'Algérie pour le développement de son réseau ferroviaire. Nous considérons l'Algérie comme étant la porte de l'Afrique et nous sommes prêts à travailler avec vous dans ce domaine », souligne-t-il, en affichant également la disponibilité de son pays pour le renforcement de la coopération dans divers domaines, notamment le transport, la logistique, les infrastructures de base. Par ailleurs, le ministre a fait savoir que « notre pays, grâce aux efforts déployés par l'État à travers divers programmes de développement, dispose actuellement d'un réseau routier de 141 716 km, dont environ 8 896 km d'autoroutes. Ce réseau comprend également de nombreuses structures techniques, dont 11 642 ponts ou ouvrages d'art, 50 tunnels, dont 18 sur les autoroutes, tels que les tunnels de l'autoroute Est-Ouest et de l'autoroute Nord-Sud ». À travers la mise en œuvre des programmes sectoriels en cours, « nous continuerons à développer, moderniser et entretenir le réseau routier dans différentes régions du pays, répondant ainsi aux attentes et aux besoins des citoyens », assure-t-il. Dans le domaine des installations portuaires, notre pays compte 52 ports répartis le long de la côte nationale de 1622 km, dont 11 ports mixtes, 2 ports pour le transport de produits pétroliers, et 39 ports pour la pêche et la plaisance. En ce qui concerne les installations aéroportuaires, notre pays

dispose de 51 aéroports, dont 36 sont ouverts à la circulation aérienne civile, dont 26 sont équipés de deux pistes.

Cap sur l'exportation de services

Grâce à son capital d'expériences, les entreprises nationales et les bureaux d'études disposent de nombreuses qualifications et ressources techniques pour mener à bien les opérations d'exportation, en particulier vers les pays africains, a indiqué le ministre. Ces entreprises possèdent également des capacités leur permettant de réaliser ces opérations dans des conditions climatiques difficiles, telles que les régions du sud du pays. Ainsi, affirme le ministre, le succès de nos entreprises dans ce domaine est indéniable grâce au soutien politique exprimé par le gouvernement, se traduisant par de nombreuses mesures d'accompagnement en leur faveur. « Il est certain que l'exportation de biens et de services est un processus complexe, nécessitant une mobilisation importante de ressources matérielles, techniques et intellectuelles au-delà des frontières nationales. Cependant, nous sommes convaincus que nos entreprises économiques sont parfaitement capables de réussir dans ce domaine », souligne-t-il. S'agissant de cette 19^e édition du SITP, le ministre a précisé que cet événement est une occasion propice pour évaluer les progrès réalisés dans le secteur des travaux publics et des infrastructures de base. Ce salon verra la participation de nombreuses start-ups. « C'est une occasion de mettre en valeur et de découvrir les capacités créatives des jeunes porteurs de projets innovants, ainsi que de les mettre en contact avec des entreprises spécialisées dans le domaine des travaux publics et des infrastructures. L'objectif est de les accompagner et de leur permettre de tirer parti des opportunités pour promouvoir leurs idées et leurs projets, ainsi que de résoudre les problèmes auxquels sont confrontées les grandes entreprises du secteur », précise le ministre. D'autre part, indique le ministre que son département accorde une grande importance aux ressources humaines, considérées comme le moteur essentiel du développement.

PÉTROLE

L'AIE revoit à la hausse la croissance de la demande pour 2023

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a décidé de revoir "légèrement" à la hausse pour 2023 sa prévision de croissance de la demande de pétrole, portée par les besoins de la pétrochimie en Chine. "La demande mondiale de pétrole continue à dépasser les attentes", souligne mardi son rapport mensuel sur le pétrole, qui anticipe cependant une croissance fortement réduite en 2024. L'appétit de la Chine pour l'or noir a en effet atteint en septembre un niveau record de 17,1 mb/j, constate l'agence basée à Paris, émanation de l'Organisation de coopération et développement économiques (OCDE). Pour autant, la croissance globale de la demande devrait ralentir, à 930.000 b/j en 2024, sous l'effet de gains d'efficacité énergétique, de l'essor des véhicules électriques, et les effets du rebond économique post-Covid commençant à se dissiper, calcule l'AIE. L'institution relève aussi des difficultés économiques dans les pays de l'OCDE, où la demande de pétrole a d'ailleurs crû modérément en 2023. Pour autant, en dépit du fort recul de cette croissance, la demande mondiale de pétrole devrait encore atteindre un niveau record en 2024, à 102,9 mb/j, ajoute l'institution. Du côté de l'offre, la production a crû en octobre à 102 mb/j, portée par une croissance des approvisionnements plus soutenue que prévu notamment de la part des Etats-Unis et du Brésil. Dans le même temps, l'Arabie saoudite et la Russie, réunis au sein de l'OPEP+, ont confirmé début novembre leur intention de restreindre leur production jusqu'en fin d'année, rappelle l'AIE. La demande devant en fine ralentir, le marché pourrait se trouver en situation de surplus début 2024, mais en attendant, au moment où l'hémisphère Nord entre dans l'hiver, il devrait rester "vulnérable aux risques économiques et géopolitiques" et s'attendre à "plus de volatilité", souligne l'AIE.

R.E.

19^e SALON INTERNATIONAL DES TRAVAUX PUBLICS (SITP)

Signature de 7 accords de coopérations

L'organisation de cette 19^e édition du Salon international des Travaux publics (SITP) a été une occasion pour le renforcement de la coopération entre les différentes institutions et entreprises activant dans ce domaine. « Nous allons signer sept accords dans le domaine de la formation, de la recherche, du développement technologique, des start-ups, dans le cadre de la

valorisation de la coopération entre les institutions relevant du ministère des Travaux Publics et des Infrastructures, et les institutions liées aux secteurs de l'irrigation, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de l'industrie pharmaceutique, ainsi que de l'économie du savoir et des start-ups et des petites entreprises », a indiqué le ministre. Au cours de cette édition, plusieurs activités scientifiques et

techniques liées au secteur des travaux publics et des infrastructures seront programmés, encadrés par des experts et des enseignants chercheurs, ce qui donnera une qualité et une richesse supplémentaires au contenu de ces événements. Il est à noter que cette édition du SITP a vu la participation de 220 exposants nationaux et étrangers représentant (6) pays participent au salon, à savoir la Chine, l'Italie,

l'Arabie Saoudite, la Mauritanie, la Tunisie et la Turquie, en tant qu'invité d'honneur. Le Salon International des Travaux Publics représente une opportunité pour les opérateurs nationaux d'établir des partenariats avec leurs homologues étrangers et des bureaux d'études internationaux pour réaliser de grands projets et échanger des expériences dans diverses domaines. Z.R.

CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES

Des commissions d'inspection pour suivre l'avancement de l'opération

Des commissions d'inspection spécialisées, composées de cadres centraux du ministère de l'Agriculture et du Développement rural et d'organismes sous tutelle, ont été dépêchées pour suivre et contrôler l'avancement de la campagne labours-semailles dans 34 wilayas productrices de céréales, a annoncé mardi le ministère dans un communiqué.

« Dans le cadre du suivi de l'avancement de la campagne labours-semailles de cette saison, et en exécution des instructions du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, concernant la désignation de commissions pour le suivi et le contrôle de l'avancement de la campagne à travers les wilayas concernées, des commissions spécialisées ont été dépêchées à compter du 14 novembre 2023 », lit-on dans le communiqué. Ces commissions se déplaceront, indique le ministère, au niveau des 34 wilayas productrices de céréales et concernées par la campagne Labours-Semailles, et ce afin de « s'enquérir du déroulement de cette opération, notamment en ce qui concerne la fourniture aux agriculteurs de semences et d'engrais dans le cadre des procédures, des facilitations et des incitations approuvées par l'Etat à leur profit ». Ces commissions sont composées de cadres centraux du ministère de l'Agriculture, de cadres des instituts techniques relevant du secteur et de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), sous l'encadrement de l'inspection générale du ministère, conclut le communiqué.

R E

LOI DE FINANCE 2024

Des mesures incitatives aux profits des professionnels de la pêche

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a affirmé, à Aïn Témouchent, que « la loi de finances (LF 2024) prévoit plusieurs mesures incitatives au profit des professionnels de la pêche et de l'aquaculture, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour augmenter la production de poisson ».

Par R E.

M. Badani a souligné lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Aïn Témouchent que « la loi de finances 2024 prévoit plusieurs mesures incitatives au profit des professionnels de la pêche et de l'aquaculture, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour augmenter la production de poisson, en les autorisant à importer des moteurs de moins de 5 ans pour les navires de pêche, à des prix abordables ».

Inspectant une exploitation agricole dans la commune de Hassi El Ghella, activant dans l'aquaculture en utilisant des bassins d'irrigation, le ministre a indiqué que cette mesure permettait d'augmenter la production de poisson, d'autant que le coût élevé des moteurs constitue le plus grand obstacle pour les pêcheurs. La même loi prévoit également la réduction des droits de douane sur l'importation de ces moteurs, fixés à seulement 5%.

Le ministre de la Pêche a révélé que « la LF 2024 prévoit d'autres mesures dont l'ouverture de l'importation des navires de pêche en haute mer de moins de 5 ans, renforçant ainsi les capacités de



production dans le domaine de la pêche».

« En matière d'aquaculture, la LF comporte une mesure importante à savoir la mobilisation d'une incitation financière de 50 DA/kg en tant que soutien direct aux pêcheurs et aux acteurs du secteur de l'aquaculture, notamment pour le poisson rouge », a-t-il dit ajoutant que « cela constituera une motivation pour les jeunes entrepreneurs dans le cadre de l'Agence nationale d'appui et de dévelop-

pement de l'entrepreneuriat (ANADE) ». Inspectant l'abri de pêche de la région de Madagh dans la commune de Bouzedjar, le ministre a indiqué que « la réalisation de cette structure est achevée, mais le problème des courants marins enregistrés au niveau du même abri entrave l'activité des professionnels au port. Le volet financier pour résoudre ce problème est pris en charge pour ériger une barrière au niveau de la structure, en vue de réduire le volume des courants marins et exploiter, ainsi, l'utilisation de la même installation par 100 petits pêcheurs ».

Par ailleurs, M. Badani a inspecté le projet de réalisation d'une unité de production d'aliments pour poissons à Tamzoura dans la zone industrielle, où il a mis en avant « l'importance de tels projets permettant de réduire les importations d'aliments pour poissons et larves qui représentent environ 90% ».

Il a appelé les responsables de cet investissement privé en cours de réalisation dans le cadre d'un partenariat algéro-danois à adopter des prix compétitifs et à veiller à la qualité du produit pour gagner la confiance des opérateurs dans le secteur de l'aquaculture au niveau local et réduire les importations ».

FISCALITÉ

Les fonctionnalités du système «Jibayatic» présentées aux cadres du secteur

Les principales fonctionnalités du système "Jibayatic" ont été présentées, lundi à Alger, lors d'une réunion de coordination avec les cadres de l'administration fiscale, présidée par le ministre des Finances, Laaziz Faïd, selon un communiqué du ministère. L'objectif principal de cette rencontre est de "présenter les fonctionnalités actuellement opérationnelles et celles en cours de déploiement du système Jibayatic, avec un accent particulier sur les fonctionnalités relatives à l'accueil des contribuables, la gestion des dossiers, télé-procédures, services en ligne, avantages fiscaux, contentieux ainsi que le pilotage de cette plateforme", indique la même source. Lors de cette réunion, tenue en présence de la directrice générale des impôts, il a été tout particulièrement mis en lumière la plateforme de gestion dédiée au compte du contribuable. "Les fonctionnalités présentées ont mis en évidence leur caractère de convivialité, offrant ainsi une expé-

rience utilisateur optimale", est-il précisé dans le communiqué. M. Faïd a souligné, à cette occasion, "l'importance cruciale des ressources humaines dans la réussite de cette opération de modernisation", tout en insistant sur "la nécessité de valoriser et capitaliser les acquis", tout en mettant en avant "l'impératif d'améliorer continuellement les services à travers une administration fiscale performante".

Le ministre a indiqué, par ailleurs, que le système "Jibayatic" représente "bien plus qu'un simple outil technologique, il est également un puissant auxiliaire à la prise de décision". Grâce à ses fonctionnalités avancées, le système "offre une vue d'ensemble permettant aux responsables fiscaux de prendre des décisions éclairées, d'optimiser les processus et d'assurer une gestion efficiente des ressources", a-t-il affirmé. Il a, également, tenu à rappeler que "la numérisation ne se limite pas à un système et à du matériel, mais constitue un investissement dans les ressources

humaines", selon le communiqué, tout en rappelant également, que "tout est possible lorsque la volonté et la foi dans ce que l'on fait sont présentes". La numérisation, a-t-il souligné, "est une transformation holistique qui repose sur l'engagement et le développement des compétences des collaborateurs, une démarche essentielle pour une transition réussie vers un environnement fiscal numérique et innovant". Cette initiative s'inscrit "dans le cadre de la vision du ministère des Finances pour moderniser et simplifier les processus fiscaux, offrant ainsi aux contribuables des services plus rapides, plus accessibles, et plus efficaces dans le cadre d'un projet global en cours de numérisation de tout le secteur", est-il expliqué dans le communiqué. A cet effet, M. Faïd a exprimé "l'engagement du ministère des Finances à poursuivre ses efforts pour garantir la réussite de cette transition vers une administration fiscale numérique et efficiente".

Dans le même contexte, il a expliqué que "la communication et la collaboration entre les différentes parties prenantes restent au coeur de cette démarche, afin de s'assurer que le déploiement du système Jibayatic se déroule de manière harmonieuse et bénéficie pleinement à tous les acteurs du paysage fiscal".

Le ministère a noté dans son communiqué que "deux Centres des impôts (CDI) ainsi que cinq Centres de proximité des impôts (CPI) seront déployés au cours du mois de décembre à venir, portant ainsi le nombre total de CPI et CDI déployés à 41 pour l'année 2023". Pour les CDI, il s'agit du centre de la wilaya de Tizi Ouzou et de celui d'El Eulma (wilaya de Sétif). S'agissant des CPI, il s'agit du centre Bouhadjar (wilaya d'El Tarf), du centre de la wilaya de Blida, du centre de Bir El Ater (wilaya de Tébessa), du centre de la wilaya de Souk Ahras et enfin du centre d'El-Harrouche (Wilaya de Skikda), conclut le communiqué.

NAPEC 2023
Le PDG de Sonatrach rencontre des responsables de grandes entreprises énergétiques

Le président directeur général (PDG) du Groupe Sonatrach, Rachid Hachichi a tenu plusieurs rencontres de haut niveau avec les responsables de plusieurs grandes firmes énergétiques en marge de la 11e édition du Salon professionnel international des secteurs de l'énergie et des hydrocarbures à l'échelle méditerranéenne et africaine "NAPEC 2023", a indiqué lundi un communiqué de Sonatrach. Dans ce cadre, M. Hachichi a rencontré le PDG du groupe espagnol Cepsa, Maarten Wetselaar, le DG de Occidental Petroleum, Warren Murdoch, le DG de Gazprom EP International, Serguei Tumanov ainsi que le vice-PDG de la compagnie Exxon mobile, Jonathan Wilson et le directeur exécutif chargé des opérations à la société Oil Serv, Akram Abughalia. "Cette série de rencontres a constitué une opportunité pour examiner les voies et moyens de développer les partenariats et les affaires dans le cadre de la coopération mutuelle basée sur la complémentarité et les intérêts communs", a ajouté la même source. Le coup d'envoi de la 11e édition du Salon professionnel international des secteurs de l'énergie et des hydrocarbures à l'échelle méditerranéenne et africaine "NAPEC 2023" a été donné ce lundi au Centre des conventions "Mohamed-Ben Ahmed" d'Oran avec la participation de 500 exposants.

Par R E.

DES NÉGOCIATIONS AVANCÉES AVEC PLUSIEURS COMPAGNIES PÉTROLIÈRES

De nouveaux contrats en perspective

L'Algérie a signé six nouveaux contrats avec des investisseurs étrangers dans le domaine de la production et de l'exploitation d'hydrocarbures, en vertu de la loi 13-19 des hydrocarbures, et ce dans le cadre de négociations directes. L'annonce a été faite, lundi à Oran, par le président de l'Agence nationale de valorisation des produits hydrocarbures (ALNAFT), Mourad Beledjehem.

Par Sirine R

Intervenant à l'occasion de l'ouverture de la 11ème édition du Salon professionnel international des secteurs de l'énergie et des hydrocarbures à l'échelle méditerranéenne et africaine "NAPEC 2023" au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, il a indiqué que six contrats ont été signés avec des investisseurs étrangers, à l'instar de la République de Chine, ajoutant que l'Algérie est actuellement en «négociations avancées» avec plusieurs sociétés pour la signature de nouveaux contrats. Ceci montre l'intérêt qu'accorde les investisseurs et compagnies étrangères au domaine des hydrocarbures en Algérie, notamment après l'entrée en vigueur de la loi 13-19. Sur un autre plan, le même responsable a signalé que l'Algérie, consciente de l'importance de la mutation mondiale vers les sources d'énergie renouvelable, estime également que «le pétrole et le gaz restent nécessaires pour répondre à la demande énergétique, à moyen et long termes», indiquant que «cette demande dépend de nos propres efforts et aussi de l'apport des investissements du partenariat dans le domaine du pétrole et du gaz». Il a, en outre, souligné que l'Algérie entend développer et intensifier

ses investissements dans le domaine pétrolier et gazier, car «les partenariats avec les compagnies pétrolières internationales restent une option stratégique pour atteindre cet important objectif d'investissement», a-t-il dit. M. Beledjehem a aussi fait savoir que l'Algérie recherche des investisseurs capables de répondre à un ensemble de critères, tels que le partage des risques, surtout concernant l'exploration et la production pétrolière et gazière et l'investissement, outre le transfert de technologies et le développement des compétences. Pour sa part, le chef de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, Rachid Nadil, a déclaré, dans son allocution, que son autorité œuvre à «accompagner tous les investisseurs nationaux et étrangers qui souhaitent obtenir des licences pour leurs infrastructures». Il a également souligné que l'Autorité dont il a la charge s'appuie sur la réduction du délai d'étude des dossiers et la création d'un contact direct entre elle et les investisseurs, outre de nombreuses autres facilités.

Lancement d'une plateforme de prise en charge des autorisations

Par ailleurs, l'Autorité de régulation des hydrocarbures a lancé une plateforme de prise

en charge de l'étude des autorisations d'investissements dans les hydrocarbures. En marge de la 11ème édition du Salon professionnel international des secteurs de l'énergie et des hydrocarbures à l'échelle méditerranéenne et africaine « NAPEC 2023 », qui se poursuit pour la deuxième journée consécutive au Centre des conventions « Mohamed Benahmed » d'Oran, M. Nadil a déclaré que « l'objectif de cette plateforme est de faciliter la prise en charge de ces autorisations », soulignant que « l'Autorité de régulation des hydrocarbures accompagne les investisseurs dans leurs opérations ». Le même responsable a indiqué que « l'Autorité de régulation des hydrocarbures déploiera ses efforts à travers cette plateforme pour réduire les délais d'étude des dossiers d'autorisations à quelques jours (2 ou 3 jours) », signalant que « cette autorité œuvre à l'accompagnement des investisseurs nationaux et étrangers ».

Cette plateforme numérique devra créer un contact direct avec les opérateurs économiques, a-t-il fait savoir, ajoutant que l'autorité de régulation a adopté plusieurs autres facilitations, convergeant vers le même objectif, qui est d'augmenter l'investissement dans le domaine des hydrocarbures.

SONATRACH

Installation des nouveaux Vice-Présidents

Le Président Directeur Général du Groupe SONATRACH, Monsieur Rachid HACHICHI a présidé ce mardi la cérémonie d'installation des nouveaux Vice-Présidents de SONATRACH au niveau des Activités et lignes fonctionnelles de l'Entreprise. Dans ce cadre il a été procédé à l'installation de : «1. M. DJETTOU Farid, en qualité de Vice-Président de l'Activité Exploration & Production ; 2. M. MALKI Youcef, en qualité de Vice-Président de l'Activité Transport par Canalisation ; 3. M. AMARA Youcef, en qualité de Vice-Président

de l'Activité Liquéfaction & Séparation ; 4. M. SLIMANI Slimane, en qualité de Vice-Président de l'Activité Raffinage & Pétrochimie ; 5. M. MAYOUF Belkacem, en qualité de Vice-Président de l'Activité Commercialisation ; 6. M. ATTALAH Djamel, en qualité de Vice-Président en charge des Finances ; 7. M. LARABA Fayçal, en qualité de Vice-Président en charge de la Stratégie, Planification & Economie ; 8. M. OUNOUGHI Ferhat, en qualité de Vice-Président en charge du Business Développement & Marketing», indique Sonatrach dans un communi-

qué. Lors de cette cérémonie, le Président Directeur Général a félicité les nouveaux Vice Présidents à l'occasion de leur installation dans leurs nouvelles fonctions et les a assurés de son soutien et support à cette occasion. Il a également présenté sa feuille de route dans laquelle il a mis l'accent sur les principales actions de développement à initier de manière prioritaire, en vue de maintenir la position de SONATRACH en tant que locomotive de l'économie nationale et de renforcer sa position en tant qu'Entreprise leader à l'échelle régionale

et mondiale dans le domaine de l'énergie. Les Vice-Présidents nouvellement installés ont, à leur tour, remercié le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid TEBBOUNE, le Ministre de l'Energie et des Mines et le Président Directeur Général de SONATRACH pour la confiance accordée en leur personne. Ils se sont dits pleinement conscients des enjeux et responsabilités de leurs nouvelles fonctions et se sont engagés à ne ménager aucun effort pour relever les défis et challenges liés à leurs missions respectives.

S R

RATIONALISATION ET MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION DE L'ÉNERGIE

Un plan pour réduire de 10% la consommation dans trois secteurs énergivores

L'Algérie a tracé un programme national de rationalisation et de maîtrise de la consommation de l'Energie, avec la réduction de la consommation de 10 % dans trois secteurs grands consommateurs d'énergie, a indiqué, lundi à Oran, Merouane Chabane, Directeur général de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE). «L'Etat s'est engagé et a alloué les fonds nécessaires pour mettre en œuvre le plan national de rationalisation et de maîtrise de la consommation de l'énergie, dans le cadre de sa stratégie de rationalisation de la consommation d'énergie et de la transition énergétique, avec la réduction de 10 % de la consommation», a-t-il souligné lors

d'une conférence-débat dans le cadre de la 11ème édition du Salon professionnel international des secteurs de l'énergie et des hydrocarbures à l'échelle méditerranéenne et africaine "NAPEC 2023", ouverte avant-hier lundi. Il s'agit d'un programme préparé à cet effet, qui comprend plusieurs activités et projets touchant le Bâtiment, secteur le plus énergivore avec près de 50% d'énergie primaire consommée, suivi des secteurs des transports (près de 30 %) et de l'industrie avec près de 20% de consommation, selon la source. M. Chabane a souligné que les réserves en hydrocarbures ne sont pas illimitées, d'où l'importance de la réflexion sur le passage des hydrocarbures aux énergies renouvela-

bles et de bien la concrétiser. "A l'Agence, nous travaillons sur la maîtrise de l'Energie et, d'une manière générale, sur les aspects technologiques en matière d'efficacité énergétique, d'optimisation et de gestion des énergies et des performances des processus et des équipements, ainsi que sur l'aspect comportemental, qui est principalement l'utilisation de l'énergie et la lutte contre le gaspillage", a-t-il souligné. Les autres intervenants de ce panel dédié à la transition énergétique progressive dans les régions d'Afrique du Nord et de la Méditerranée, du point de vue des fournisseurs de technologie, dont Nacim Kaïd Slimane, de la Compagnie "Siemens", et Abdellatif Hasni, vice-président Stratégies à la

compagnie "OilServ", qui ont abordé les avancées, les défis et les opportunités inhérents à cette transition, mettant l'accent sur les idées et les contributions des fournisseurs de technologie opérant dans les régions d'Afrique du Nord et de la Méditerranée. Lors d'une deuxième conférence dédiée également à la transition énergétique, les intervenants ont souligné que la "transition énergétique progressive vise à explorer le changement dynamique en faveur de sources d'énergie durables et renouvelables dans les régions d'Afrique du Nord et de la Méditerranée, alors que le monde est confronté aux défis du changement climatique".

R E.

ORAN

Le contrôle des ouvrages et infrastructures souligné lors d'une journée thématique

Une journée thématique sur le contrôle des ouvrages d'hydrocarbures et autres a été organisée, dimanche à l'Ecole nationale polytechnique d'Oran (ENPO) "Maurice Audin" par le laboratoire des matériaux (LABMAT), dans la perspective de la création d'une nouvelle formation universitaire d'ingénieur de contrôle des essais non destructibles (CND). Cette journée de formation a été organisée par ce laboratoire en collaboration avec l'Institut algérien de pétrole (IAP) d'Arzew de la Sonatrach, ainsi que la société Sourca Algérie et Eddyfi technologies (France), toutes deux spécialisées dans la fabrication d'appareils de contrôle d'ouvrages et infrastructures, a expliqué à l'APS le responsable de ce laboratoire, Mouli Mohamed. "A travers cette formation, nous pourrions préparer des ingénieurs-contrôleurs des essais non destructibles au niveau de toutes les infrastructures d'hydrocarbures, hydrauliques, les ponts, les bâtiments, entre autres, pour prévenir les différents risques et défauts auxquels ces infrastructures peuvent faire face, dont les fissures aussi petites qu'elles soient, la corrosion et autre s", a-t-il expliqué. Le contrôle de ces édifices se fait par l'installation d'un appareil utilisant une technique appelée "Le courant de Foucault pulsé" (PEC), qui est une technologie d'inspection électromagnétique avancée utilisée pour détecter les défauts et la corrosion dans les matériaux ferreux, généralement cachés sous des couches de revêtement, d'ignifugation ou d'isolation. "Nous avons organisé cette journée avec nos partenaires, car l'IAP forme déjà des techniciens et des ingénieurs de contrôle, les deux sociétés étant des fabricants de l'appareil de contrôle des ouvrages", a-t-il précisé. Pour expliquer l'utilité d'une telle formation, il a indiqué que les ouvrages (barrages, ponts, Pipes et conduites d'hydrocarbures, infrastructures électriques, routes, bâtiments ...), une fois édifiés, doivent être continuellement contrôlés, ajoutant qu'il existe une inspection visuelle, mais qui ne peut pas détecter les problèmes sérieux, sachant que l'installation de ces appareils par un spécialiste qualifié pourra prévenir beaucoup de dangers". "Hormis l'IAP, la spécialité n'existe pas encore dans les écoles et les universités", a-t-il fait savoir, ajoutant : "il y a un nouveau master créé à l'USTHB Alger et à l'ENPO, nous sommes en phase de réflexion et de préparation avec nos partenaires et nous souhaitons la réalisation de ce projet de formation, très prochainement". La journée thématique a été caractérisée par des interventions tournant autour des fondamentaux des courants de Foucault (les bases de courants de Foucault), la détection des défauts de surface et sous-surface, des différentes technologies d'inspection des tubes, ainsi qu'une session pratique sur les appareils de contrôle.

GUELMA

Les bassins d'irrigation, une alternative fiable aux déficits pluviométriques

La wilaya de Guelma mise de plus en plus, ces dernières années, sur la réalisation de bassins d'irrigation, considérés comme un moyen efficace pour lutter contre le manque d'eau dû au déficit pluviométrique.

Cette tendance à la mise en place de bassins d'irrigation intervient après l'aggravation du stress hydrique, associé aux changements climatiques qui ont provoqué, dans cette wilaya, l'assèchement des cours d'eau et la baisse du niveau du barrage de Bohamdane (Hammam Debbagh), ce qui a privé, ces trois dernières années, le périmètre agricole de la moyenne annuelle de 20 millions de m3/an qui l'irriguaient. Une situation qui a entraîné une baisse significative des différentes productions agricoles, notamment celles des céréales, de la tomate industrielle et de certains autres légumes. Le directeur de wilaya des services agricoles (DSA), Rachid Rehamnia, a souligné que cet état de fait, de par ses répercussions négatives sur le secteur agricole, a incité les professionnels du travail de la terre à réfléchir aux meilleurs moyens pour stocker l'eau de pluie et exploiter les eaux souterraines à travers la réalisation de bassins d'irrigation agricole et autres ouvrages d'emmagasinage de ressources hydriques, tout en remplaçant les systèmes d'irrigation traditionnels par des moyens plus efficaces. Le même responsable, relevant que la wilaya compte actuellement plus de 30 bassins d'irrigation agricole répartis dans différentes communes, notamment Bouati-Mahmoud, Nechmaya, Belkheir, Tamlouka et Ain Ben Beïda, a précisé que les capacités de ces bassins sont « importantes » mais varient d'une structure à



l'autre, ce qui fait, a-t-il expliqué, qu'il existe des bassins relativement petits, d'une capacité allant jusqu'à 5.000 m3, et d'autres plus grands, pouvant stocker jusqu'à 70.000 m3. Rehamnia a également indiqué que la demande de réalisation de bassins d'irrigation en géomembrane (membrane d'étanchéité artificielle comprenant des membranes bitumineuses épaisses), et de fonçage de puits profonds connaît une dynamique accélérée, boostée par les mesures prises par les pouvoirs publics dans le cadre de l'accompagnement des agriculteurs pour les aider à faire face au phénomène du stress hydrique.

Il a également affirmé que 2024 sera « l'année, par excellence, de l'expansion de l'utilisation des bassins d'irrigation ». Le DSA a déclaré, dans ce contexte, que la structure qu'il dirige effectue, de concert avec la direction des ressources en eau et divers organes administratifs liés au dossier de l'irrigation agricole, un « grand travail » d'information et de sensibilisation auprès des propriétaires fonciers agricoles afin de les familiariser avec les facilités mises en place des moyens de pompage et de stockage d'eau en acquérant des « équipements d'irrigation avancés ».

KHENCHELA

Réception de projets d'aménagement urbain dans 9 cités d'habitation

La wilaya de Khenchela vient de réceptionner des projets d'aménagement urbain dans neuf (9) cités d'habitation à travers plusieurs communes de cette collectivité locale, apprend l'APS du directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC), Skander Harrath. Ce responsable a précisé que ces projets comprennent des travaux de raccordement aux réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable (AEP), la réfection des chaussées et des trottoirs et la mise en place de l'éclairage public, dans 9 cités urbaines situées

dans les communes de Khenchela, d'El Hamma, de Kaïs, de Babar et de Chechar. M. Harrath a également ajouté que la réalisation de ces projets a nécessité un investissement public de plus de 515 millions de dinars puisés de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales. Des projets similaires, portant sur quatre autres opérations de raccordement aux réseaux d'assainissement et d'eau potable, de revêtement de chaussées et de trottoirs et de raccordement au réseau de l'éclairage public sont actuellement en cours dans les cités « Zoui-2 » et « Urbaco » dans la

commune de Khenchela, et dans les cités des « Moudjahidine » et « El Badr », dans la commune de Chechar, a encore indiqué le même responsable, précisant que les taux d'avancement des travaux varient entre 15 et 65 %. Selon cette même source, ces quatre projets, qui devraient être achevés au cours du premier trimestre 2024, ont nécessité une enveloppe financière de plus de 435 millions de dinars. Le même responsable a déclaré, dans le même contexte, que 41 opérations d'amélioration urbaine ont récemment été réalisées au niveau de 273 sites

d'habitation. Vingt-trois parmi ces opérations ont porté sur la réalisation des réseaux primaire et secondaires, 5 sur la réalisation des réseaux tertiaires dans 57 groupements d'habitation ruraux, et 8 sur la réalisation des réseaux primaires et secondaires dans 36 lotissements sociaux. Le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction a souligné que les opérations d'aménagement et d'amélioration urbaines, menées par la DUAC de la wilaya de Khenchela, « visent principalement à améliorer les conditions de vie de quelque 270.000 habitants ».

AÏN DEFLA

Des semences et engrais gratuits pour 7.900 céréaliculteurs touchés par la sécheresse

Pas moins de 7.900 céréaliculteurs de la wilaya d'Aïn Defla touchés par la sécheresse durant la saison agricole précédente (2022/2023), seront dotés de semences et engrais à titre gracieux, a-t-on appris, lundi, de la direction des services agricoles (DSA). La liste des 7.900 céréaliculteurs concernés a été établie par les services de la wilaya, en application des mesures prises lors du Conseil des ministres du 1er octobre dernier en faveur des agriculteurs touchés par la sécheresse, a indiqué à l'APS le chef du service de l'organisation de la production et de l'appui technique (OPAT) à la DSA, M'hamed Makrachi. Le même responsable a ajouté que l'opération d'indemnisation

des producteurs céréaliers a débuté et une quantité de semence estimée à 6.000 quintaux a été déjà livrée aux bénéficiaires, assurant que la question de la disponibilité de la semence et des engrais « ne se pose pas ». Concernant la saison agricole 2023/2024, il a fait savoir que la DSA a tracé un objectif d'emblavement d'une superficie de 75.000 hectares en céréales. Sur ces 75.000 ha à emblaver, une superficie de 56.000 ha sera destinée à la culture du blé dur, 2.000 ha au blé tendre, tandis que 13.500 hectares seront réservés à l'orge et une superficie de 3.500 ha pour l'avoine, a-t-on précisé.

AU ROYAUME-UNI

L'arnaque de la privatisation de l'eau

En 1989, Margaret Thatcher privatise la gestion de l'eau au Royaume-Uni. Depuis, les compagnies des eaux du royaume se sont considérablement endettées, tout en versant d'énormes dividendes à leurs actionnaires.

Les usagers, dont les factures explosent, et l'environnement, avec des rejets d'eaux usées dans les cours d'eau, en font les frais. Plus que jamais, il est urgent que le gouvernement renationalise le secteur et mette fin à ces excès. Par Prem Sikka, originellement publié par notre partenaire Jacobin, traduit et édité par William Bouchardon.

L'obsession néolibérale de la privatisation des industries et des services essentiels hante le Royaume-Uni. La forte inflation – 8% en juin sur un an – et la misère qui touche des millions de personnes sont directement liées aux profits réalisés dans les secteurs du gaz, du pétrole, des chemins de fer ou de la poste. Mais un autre secteur clé est moins évoqué : celui de la gestion de l'eau. La rapacité des entreprises qui domine ce marché est telle que Thames Water, la plus grande entreprise de distribution d'eau et d'assainissement d'Angleterre, est désormais au bord du gouffre.

Les graines de la destruction ont été semées par la privatisation de 1989, lorsque le gouvernement Thatcher a vendu les sociétés de distribution d'eau d'Angleterre et du Pays de Galles pour seulement 6,1 milliards de livres sterling. Mais étant donné qu'il n'existe qu'un seul réseau de distribution et d'égouts, la concurrence est impossible et les clients se retrouvent piégés. Le secteur a adopté le modèle classique de sociétés de capital-investissement : ses prix sont élevés, les investissements faibles et les montages financiers permettent d'obtenir des rendements élevés. Au lieu de demander aux actionnaires d'investir à long terme par le biais de leurs fonds propres, ce modèle a recours à l'endettement car le paiement des intérêts bénéficie d'un allègement fiscal, ce qui constitue, de fait, une subvention publique. Cela permet de réduire le coût du capital et d'augmenter les rendements pour les actionnaires, mais a pour effet d'accroître la vulnérabilité de ces entreprises aux hausses de taux d'intérêt.

Investissements minimaux, profits maximaux

Depuis 1989, en décomptant les effets de l'inflation, les redevances d'eau ont augmenté de 40 %. Les entreprises du secteur ont une rentabilité exceptionnelle : leur marge bénéficiaire est de 38 %, un pourcentage très élevé pour une activité sans concurrence, à faible risque et dont la matière première tombe littéralement du ciel.

Dans le même temps, quelque 2,4 milliards de litres d'eau sont perdus chaque jour à cause des fuites liées au mauvais état des infrastructures. En effet, bien que la population ait augmenté de près de dix millions d'habitants depuis la privatisation, aucun nouveau réservoir n'a été construit. Si les compagnies des eaux sont tenues de fournir de l'eau propre, elles ont en revanche augmenté la pollution de cette ressource vitale en déversant des eaux usées dans les rivières. Les fuites non colmatées et le déversement des eaux usées en pleine nature sont en effet autant de sources d'économies qui permettent d'augmenter les bénéfices, les dividendes et les intérêts des dirigeants.

Les fuites non colmatées et le déversement des eaux usées en pleine nature sont en



effet autant de sources d'économies qui permettent d'augmenter les bénéfices, les dividendes et les intérêts des dirigeants.

Ces tuyauteries en mauvais état et ces rejets sauvages nécessitent des investissements considérables pour être corrigés. Selon un rapport de la Chambre des Lords, le secteur a besoin de 240 à 260 milliards de livres de nouveaux investissements d'ici à 2050, bien plus que les 56 milliards de livres suggérés par le gouvernement. Mais les entreprises en question rechignent à investir, préférant profiter de leur rente pour extraire le maximum de liquidités. Depuis la privatisation, ce sont 72 milliards de livres de dividendes qui ont été versés aux actionnaires. 15 autres milliards devraient s'y ajouter d'ici à 2030. Des chiffres à mettre en regard des dettes accumulées par ces entreprises, qui s'élèvent à environ 60 milliards de livres. Pour chaque livre payée par les clients, 38 centimes vont aux profits. Sur ces 38 centimes, 20 vont au service de la dette, 15 aux dividendes et 3 à d'autres postes comme les impôts. Si l'investissement et l'efficacité ont été autant négligés, c'est que les entreprises du secteur ont considéré qu'elles pourraient toujours emprunter à faible coût. Pour couvrir le coût de ces emprunts, les factures des ménages ont bondi.

Bien sûr, il aurait pu en être autrement si l'Autorité de régulation des services d'eau, Ofwat, avait imposé des pratiques plus prudentes. Mais comme souvent, le régulateur obéit en réalité aux intérêts qu'il est censé contrôler : environ deux tiers des plus grandes compagnies de distribution d'eau d'Angleterre emploient des cadres supérieurs qui travaillaient auparavant à l'Ofwat. Six des neuf compagnies d'eau et d'assainissement d'Angleterre ont comme directeur de la stratégie ou comme responsable de la réglementation d'anciens fonctionnaires de l'Ofwat. Les signaux d'alarme au sujet des montages financiers au sein des entreprises de distribution d'eau n'ont pourtant pas manqué. En 2018, l'Ofwat a ainsi suggéré de fixer un plafond au ratio d'endettement à 60 % de la valeur des actifs de ces entreprises, selon des modes de calculs complexes. Mais cette timide volonté de limiter les risques s'est heurtée à un mur : les entreprises en question s'y sont opposées.

Thames water noyée par ses dettes

Mais ces années de gabegie et d'indulgence des régulateurs ont fini par éclater au grand

jour avec la crise de Thames Water. Plus grande entreprise de l'eau outre-Manche, opérant notamment dans le secteur de Londres, Thames Water perd environ 630 millions de litres d'eau par jour à cause de fuites et déverse régulièrement des tonnes d'eaux usées dans les rivières. Depuis 2010, elle a été sanctionnée quatre-vingt-douze fois pour des manquements et s'est vue infliger une amende de 163 millions de livres. Pourtant, le salaire de son directeur général, qui a récemment démissionné, a doublé au cours des trois dernières années.

Depuis sa privatisation, elle a versé 7,2 milliards de livres de dividendes à ses actionnaires, qui sont aujourd'hui principalement des fonds souverains chinois et émiratis. En parallèle, ses dettes s'élèvent à 14,3 milliards de livres, soit presque autant que la valeur totale de tous ses actifs d'exploitation, dont la valeur est estimée à 17,9 milliards de livres. Le ratio d'endettement de l'entreprise avoisine donc les 80 %, bien plus que les 60% recommandés par l'Ofwat.

La détresse de Thames Water est un cas d'école de l'échec de la privatisation, qui cherche le profit à tout prix, en rackettant les clients captifs et en créant des montages financiers intenable.

Comme d'autres compagnies des eaux, elle a emprunté à des taux indexés, ce qui signifie que les intérêts de la dette suivent les évolutions du taux directeur, un pari très risqué. Pendant des années, les audits menés par le cabinet PricewaterhouseCoopers affirmaient pourtant régulièrement que l'entreprise était en bonne santé, alors qu'il était évident qu'elle manquait de résilience financière. Tandis que les auditeurs restaient silencieux, la City de Londres, satisfaite des taux de rentabilité, n'est guère préoccupée de la situation et l'Ofwat n'a presque rien fait. Une passivité qui s'explique aisément : Cathryn Ross, l'actuelle directrice générale adjointe de Thames Water, est une ancienne directrice de l'Ofwat et que son directeur de la politique réglementaire et des enquêtes et son directeur de la stratégie réglementaire et de l'innovation sont également d'anciens cadres de l'Ofwat.

La supercherie a fini par éclater lorsque la Banque d'Angleterre a augmenté les taux d'intérêt depuis environ un an : Thames Water s'est vite retrouvée dans l'impossibilité de réaliser les investissements minimaux requis et d'assurer le service de sa dette. La détresse de Thames Water est un cas d'école de l'échec de la privatisation, qui

cherche le profit à tout prix, en rackettant les clients captifs et en créant des montages financiers intenable.

Mettre fin au scandale

Face aux rejets massifs d'eaux polluées et à l'échec complet de la privatisation, les usagers réclament très majoritairement la renationalisation de l'eau. Mais aura-t-elle lieu ? Le parti conservateur, actuellement au pouvoir, est peu enclin à mener ce chantier, tant il est acquis aux intérêts des grands groupes. Le chef de l'opposition travailliste, Keir Starmer, en tête dans les sondages, avait certes promis durant sa campagne en 2020 de nationaliser le secteur. Mais, comme d'innombrables d'autres promesses conçues pour plaire à la base militante bâtie par Jeremy Corbyn, cet engagement a été renié. Selon des échanges mails ayant fuité dans la presse, les dirigeants du Parti travailliste et les compagnies des eaux se sont concertés en secret pour créer des « sociétés à but social » qui resteraient privées mais accorderaient une plus grande place aux besoins des clients, du personnel et de l'environnement.

Vaste fumisterie, ce statut d'entreprise ne signifie rien de concret. L'article 172 de la loi britannique sur les sociétés de 2006 impose en effet déjà aux directeurs de sociétés de tenir compte des intérêts des « employés », des « clients », de la « communauté et de l'environnement » lorsqu'ils prennent des décisions. Les résultats sont sous nos yeux... Le concept flou de « but social » ne permettra donc pas de freiner les pratiques prédatrices.

Pour remettre en état le réseau et purger les montagnes de dettes, les vrais coupables doivent être désignés : l'influence toxique des actionnaires et de la course aux rendements financiers. Le seul moyen d'empêcher que ces facteurs continuent à détruire ces entreprises est de revenir à une propriété publique et d'impliquer davantage les usagers. Or, ces entreprises peuvent être rachetées pour une bouchée de pain. Si les normes de protection de l'environnement et des usagers étaient rigoureusement appliquées, les actions des compagnies des eaux ne vaudraient pratiquement plus rien. En cas de défaillance, les créanciers n'obtiendraient probablement pas grand-chose, et le gouvernement pourrait alors racheter les actifs à bas prix. Le coût de ce rachat pourrait être financé par l'émission d'obligations publiques auprès de la population locale avec l'incitation qu'en plus du paiement d'intérêts, les détenteurs d'obligations obtiendront des réductions sur leurs factures d'eau. En outre, les usagers devraient pouvoir voter la rémunération des dirigeants, afin d'empêcher que ces derniers ne soient récompensés pour des pratiques abusives.

Peu coûteux et relativement rapide à mettre en place, le retour à une propriété publique du réseau d'eau et d'assainissement britannique est une priorité absolue étant donné la crise environnementale et sociale qui frappe le pays. Seul manque la volonté politique. Faudra-t-il attendre que les Anglais n'aient plus d'eau ou se retrouvent noyés sous leurs égouts pour que les politiques se décident à réagir ?

SOURCE : LVSL.fr

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
Afrexim Bank signe un accord avec l'Égypte, le Tchad, le Malawi et le Zimbabwe d'une valeur de 2 milliards \$

L'accord vise à améliorer la production, la fabrication et le commerce intra-africain des produits agricoles. La Banque africaine d'import-export (Afreximbank) a signé un accord-cadre pour l'initiative Exportation agricole pour la sécurité alimentaire (ExAFS), qui a alloué 2 milliards de dollars pour améliorer la production, l'industrialisation et le commerce intra-africain de produits agricoles. L'accord inclut Afrexim Bank, Arise et les gouvernements du Tchad, du Malawi, du Zimbabwe et de l'Égypte. Afreximbank travaille avec des partenaires stratégiques et des États membres pour faciliter la mise en œuvre de l'initiative d'exportation agricole pour la sécurité alimentaire (ExAFS) en allouant 2 milliards de dollars pour améliorer la production, la transformation et le commerce intra-africain des produits agricoles et fournir aux agriculteurs et aux entreprises agricoles africaines un accès vers des marchés plus vastes, sur tout le Continent. Cette initiative contribuera à résoudre les problèmes d'insécurité alimentaire en Afrique, qui incluent un taux de faim d'environ 20 %, en réduisant la dépendance à l'égard d'autres régions pour obtenir des produits alimentaires indispensables.

MOYEN-ORIENT

La guerre contre Gaza menace l'exode de 220 milliards \$ de la région

Standard & Poor's Global a déclaré lundi que la guerre à Gaza n'a pas encore affecté le secteur bancaire des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, mais que son expansion entraînerait le déplacement de fonds externes pouvant atteindre 220 milliards de dollars de la région. .

L'agence de notation de crédit a déclaré dans un rapport, dont une copie a été consultée par l'Agence de presse du monde arabe (AWP), qu'elle s'attend à ce que la guerre reste confinée à Gaza, mais elle a en même temps indiqué qu'une escalade régionale plus large amènerait certains fonds influencés par la confiance à quitter la région comme ils l'ont fait auparavant en période de tensions. Le rapport ajoute qu'un test de résistance hypothétique réalisé par l'agence pour les systèmes bancaires des pays du Conseil de coopération du Golfe,

de l'Égypte et de la Jordanie a montré que l'expansion de la guerre pourrait conduire à un déplacement de fonds extérieurs s'élevant à 220 milliards de dollars, soit l'équivalent d'environ 30 milliards de dollars. Elle a ajouté que la plupart des sorties de capitaux seront concentrées au Qatar et aux Émirats arabes unis, suivies par le secteur bancaire étranger à Bahreïn. Elle a ajouté que selon les résultats quantitatifs du test, les banques du Qatar et de l'Égypte, et dans une moindre mesure de la Jordanie, seront confrontées à un déficit de finance-

ment extérieur, et elle a attribué cela à la récente augmentation de la dette extérieure envers le secteur bancaire en Égypte. Elle a expliqué que cela est dû à l'importance de la dette extérieure des banques au Qatar et à leur dépendance aux dépôts sur le marché inter-bancaire, tandis qu'en Jordanie, cela est dû aux activités des banques jordaniennes dans les territoires palestiniens, même si elles peuvent faire preuve de résilience car toute escalade soudaine poussera les Palestiniens à transférer leurs dépôts en Jordanie. L'agence a exclu de son hypothèse le

système bancaire tunisien et marocain, étant donné que la dette extérieure dans ces deux secteurs est limitée. Elle a ajouté qu'elle a également exclu les banques turques, malgré leurs importantes dettes extérieures, parce que le système bancaire turc est plus affecté par les événements internes et que la confiance des investisseurs a été mise à l'épreuve à plusieurs reprises au cours des cinq dernières années, en plus du fait qu'une grande partie des actifs des banques turques libellés en devises sont déposés auprès de la Banque centrale.

LE FORUM ÉCONOMIQUE GOLFE-TURQUIE

Bénéficiaire d'opportunités et de potentiels d'investissement importants

Les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) souhaitent renforcer leur coopération économique et commerciale avec la Turquie, sur la base des relations fraternelles entre les deux parties, a annoncé le secrétaire général du CCG, Jasem Al Budaiwi. Le Forum économique CCG-Turquie a débuté dimanche à Istanbul avec la participation de nombreux responsables et propriétaires d'entreprises du Golfe et de Turquie. Le Forum, organisé par le Centre de recherche du Golfe et la Plateforme turque de coopération internationale avec le soutien du CCG et de la Fédération des chambres du conseil, vise à renforcer la coopération bilatérale et à stimuler les échanges commerciaux entre les deux parties. Dans son discours, Al Budaiwi a souligné que le Forum "crée une opportunité pour adopter et promouvoir une

compréhension commune pour relever les défis de l'économie et de la stabilité mondiale".

Renforcer la coopération

Il a souligné que le Forum crée une opportunité pour adopter et promouvoir une compréhension commune pour relever les défis de l'économie et de la stabilité mondiale. Il a ajouté que cela stimule les opportunités futures et relève les défis actuels grâce à la coopération, à l'innovation et à l'accent mis sur la résolution des difficultés entre les secteurs et les industries. Il a souligné que le Forum œuvrait pour parvenir à une croissance économique durable, notant que les échanges commerciaux entre les pays du CCG et la Turquie s'élevaient à 22 milliards de dollars en 2021. Le Forum se concentre sur les questions économiques et bénéficie d'op-

portunités et de potentiels d'investissement importants dans de nombreux domaines des deux côtés, a souligné Al Budaiwi. L'événement cible plusieurs domaines économiques liés au commerce, à l'investissement, à l'industrie, aux services logistiques, aux infrastructures, à l'agriculture, à l'alimentation et aux sports avec la participation de plusieurs hauts fonctionnaires, décideurs et hommes d'affaires des pays du CCG et de Turquie. Le Forum sera une occasion idéale pour explorer les domaines potentiels de coopération et accroître la valeur des échanges commerciaux entre les deux parties, ce qui profitera aux économies des pays du CCG et de la Turquie et augmentera le bien-être de leurs peuples, a affirmé Al Budaiwi. Il a souligné que le Conseil ministériel du CCG, lors de sa 155e session tenue en mars 2023, a repris le dialogue stra-

tégique entre le CCG et la Turquie, où le Plan d'action conjoint entre les deux parties (2023-2027) a été adopté.

Bénéficiaire de la diversité

Parallèlement, le ministre turc du Trésor et des Finances, Mehmet Simsek, a déclaré lors du Forum que l'indice de la prime de risque en Turquie était tombé à moins de 400 points de base, contre 700 points en mai. Le niveau de baisse signifie que la confiance des investisseurs augmente, ce qui entraînera un afflux de capitaux. En outre, il a déclaré que son pays dispose de capacités avancées dans le domaine industriel en raison de la diversité de sa production et que la Turquie occupe une position vitale pour accéder aux marchés européens et d'Asie centrale.

ARABIE SAOUDITE

Le PIF signe un accord pour investir dans Alkhorayef Petroleum

Le Fonds d'investissement public (PIF) d'Arabie saoudite a annoncé lundi la signature d'un accord de souscription d'actions pour investir dans Alkhorayef Petroleum, du groupe Alkhorayef, par le biais d'une augmentation de capital et d'une souscription de nouvelles actions représentant une participation de 25% dans la société. Alkhorayef Group, société mère et actionnaire actuel d'Alkhorayef Petroleum, conservera une participation de 75 %. Cet investissement démontre les efforts du PIF pour développer les équipements et les services de l'Arabie Saoudite et soutenir la croissance d'entreprises prometteuses du secteur privé afin de développer davantage l'écosystème industriel et d'augmenter les revenus d'exportation. Alkhorayef Petroleum est le principal fournisseur et fabricant saoudien de solutions d'optimisation de la production pétrolière et gazière, spécialisé dans les services et équipements filaires, ainsi que les premières installations de production. L'entreprise est également le seul fabricant de pompes électriques submersibles basé dans le Golfe ; équipements essentiels à la production pétrolière et gazière. Elle a atteint une base de

revenus diversifiée et un historique opérationnel réussi dans 13 pays du Conseil de coopération du Golfe, ainsi qu'en Afrique et en Amérique latine. L'investissement du PIF permettra à Alkhorayef Petroleum, une entreprise du secteur privé, d'être mieux positionnée pour réaliser son plein potentiel en tirant parti de ses vastes capacités techniques et commerciales. Cela renforcera également sa position dans le secteur des services énergétiques et créera de la valeur à long terme pour les actionnaires. L'accord améliorera encore les chaînes d'approvisionnement dans le secteur des services énergétiques en Arabie Saoudite. Mohammad Aldawood, responsable du secteur industriel et minier des investissements dans la région MENA chez PIF, a déclaré : « Cette transaction fait partie des efforts du PIF visant à approfondir le secteur manufacturier en Arabie Saoudite et représente une étape importante dans le renforcement de l'écosystème industriel régional. » "Cet investissement devrait permettre la stratégie de croissance d'Alkhorayef Petroleum sur les marchés locaux et internationaux, et accroître davantage sa production manufacturière tout en

se concentrant également sur la R&D innovante dans les domaines à forte croissance", a-t-il ajouté. "Notre investissement s'aligne sur la stratégie nationale du PIF visant à développer des secteurs clés et à travailler aux côtés de partenaires économiques stratégiques du secteur privé pour soutenir la réalisation de la Vision 2030", a-t-il souligné. Saad Alkhorayef, président d'Alkhorayef Petroleum et du groupe Alkhorayef, a déclaré : « Cet investissement est une reconnaissance de nos réalisations au Moyen-Orient ainsi qu'en Afrique et en Amérique latine, et du rôle stratégique que joue Alkhorayef Petroleum dans le soutien du secteur pétrolier et gazier en Arabie Saoudite et d'autres régions." « L'investissement avec PIF constitue une étape majeure dans notre parcours et permettra à l'entreprise de renforcer sa position en tant que société leader de services pétroliers et partenaire privilégié à long terme de nos clients du monde entier. Nous croyons fermement que l'entreprise peut devenir l'un des leaders mondiaux sociétés de services pétroliers de premier plan, et cet investissement renforce encore notre ambition et notre détermination », a-t-il déclaré.

RDC

Objectif : devenir « le grenier de l’Afrique »

La RDC s’est réengagée à mener des réformes pour transformer structurellement son secteur agricole, et à lancer une taskforce incluant les parties prenantes et plusieurs départements ministériels pour assurer l’exécution des recommandations du Forum. Ceci dans l’esprit « Revanche du sol sur le sous-sol » porté par le pays qui souhaite réduire sa dépendance économique au secteur minier.

Le DRC Agribusiness Forum (Forum sur l’agribusiness en République démocratique du Congo) tenu il y a quelques jours à Kinshasa a été conclu sur 3 points importants. Cet événement qui a vu la participation de la Société financière internationale (SFI) et de la BAD a d’abord révélé l’ambition du gouvernement congolais d’investir 6,6 milliards USD sur 10 ans pour réussir à « nourrir l’Afrique » dans le cadre de son Programme de transformation de l’agriculture.

« Avec ses 80 millions ha de terres arables, 4 millions ha de terres irrigables, sa diversité climatique permettant l’exploitation agricole sur toute l’année, ses 7% à 8% de l’eau douce exploitable du monde, ses pâturages d’environ 125 millions ha avec une capacité de charge de 40 millions de têtes de gros bétail, l’importance de sa population notamment jeune et féminine, la RDC a indéniablement les moyens d’être le grenier de l’Afrique, l’épicentre de l’industrie agricole continentale et aussi un vivier de prospérité » a affirmé le DG adjoint de la BAD pour l’Afrique centrale et son responsable pays pour le Congo, Solomane Koné.

Le 2ème point a été la présentation du Pacte national de l’alimentation et de l’agriculture issu du PTA congolais et conclu en janvier à Dakar au cours du Sommet sur la souveraineté alimentaire et la résilience organisé par la BAD

et l’Etat sénégalais. « À la demande de la RDC, la BAD consacrera la totalité des allocations disponibles du pays au cours du cycle du FAD-16 en 2023-2025, au soutien des opérations d’appui au PTA qui constitue l’épine dorsale du Document de stratégie pays de la Banque pour la RDC les 5 prochaines années » a annoncé Serge N’Guessan, DG Afrique centrale de la BAD.

Le 3ème point a consisté en l’émission de 5 recommandations majeures visant à développer les chaînes de valeur agricoles. Ces recommandations s’énumèrent comme suit :

- L’implémentation d’un fonds souverain de soutien à l’agriculture et de centres d’agrégation visant à soutenir les petits investisseurs agricoles ;
- L’adoption d’une approche par filière agricole et par projet, avec un véritable appui gouvernemental pour relancer le secteur, se traduisant entre autres en mise à disposition d’infrastructures socio-économiques de base et énergétiques, ainsi que de facilités administratives et fiscales ;
- La limitation à un plafond de 25% de la valeur de l’activité tous les frais et impôts relatifs à la production et à l’exportation ;
- L’harmonisation du cadre réglementaire du secteur, notamment les textes portant prin-

cipes fondamentaux relatifs à l’agriculture, les lois sur les partenariats publics-privés et celles sur les zones économiques spéciales ;

- Le renforcement des capacités de gouvernance des entités territoriales décentralisées du secteur pour une appropriation et une application plus efficaces de l’approche chaînes de valeur et agriculture durable, ainsi que des mécanismes de garantie et d’atténuation des risques dans l’accès aux financements.

Pour rappel, le Forum visait à dynamiser l’agribusiness et stimuler l’investissement privé dans les chaînes de valeur agricoles pour développer l’agriculture au Congo. Il a vu la participation plus de 28 pays et 700 personnes, dont des officiels, des chefs d’entreprises publiques comme privées, des partenaires techniques et financiers et bien entendu d’acteurs de diverses filières agricoles.

Au menu des discussions enrichies par la Banque africaine de développement, le rôle des infrastructures énergétiques et de transport dans le développement de l’agribusiness, celui des PPP (partenariats public-privé), les approches de solution pour parvenir à une agriculture viable pour les populations africaines, la filière manioc en particulier et son potentiel, ainsi que les défis opérationnels pour améliorer la résilience globale de l’agro-industrie sur le continent.

RESSOURCES PÉTROLIÈRES OFFSHORES

La Namibie n’exploitera pas ses découvertes avant 2030

La Namibie se prépare activement à exploiter les gisements pétroliers mis en évidence dans ses eaux territoriales ces derniers mois. Récemment, une extension portuaire a été annoncée dans cette perspective.

Maggy Shino, la commissaire au pétrole au ministère namibien des

Mines et de l’Énergie, s’est exprimée le 11 octobre au sujet des découvertes pétrolières offshore réalisées dans le pays et du plan envisagé pour l’extraction de ces ressources. L’exploitation de ces gisements est désormais attendue pour 2030. Ceci est un changement par rapport aux prévisions initiales qui, jusqu’ici, tablaient sur 2026. Si

les raisons de ce changement n’ont pas été précisées, on sait néanmoins que la profondeur et les conditions météorologiques récurrentes sur le gisement Venus par exemple, devraient être un défi à l’exploitation accélérée envisagée par les parties prenantes.

D’après la commissaire au pétrole, celles-ci envisagent l’utilisation

d’une unité flottante de production, de stockage et de déchargement (FPSO) pour faciliter l’extraction du brut. Les travaux d’évaluation des gisements, dont Graff, outre Venus, sont en cours d’exécution depuis plusieurs mois et on estime que ceux-ci hébergent environ 7 milliards de barils équivalents pétrole.

KENYA

Le pays vise plus de 10% de couverture forestière pour l’environnement

La couverture forestière du Kenya est actuellement d’environ 7 %, mais le gouvernement a mis de côté plus de 80 millions de dollars américains pour l’exercice en cours, afin d’augmenter la couverture forestière à plus de 10 %. Felix Koskei, chef de cabinet et chef de la fonction publique, a encouragé les habitants de Nairobi à planter des arbres pour atteindre l’objectif de 30 % de couverture forestière dans la capitale.

"Nous avons un objectif de 15 milliards d’arbres en dix ans, ce qui signifie que nous devrions planter 1,5 milliard d’arbres par an. Le comté de Nairobi doit planter entre 10 et 15 millions d’arbres en dix

ans. Nous devons être sur le terrain, jouer notre rôle et faire partie de l’histoire qui permettra non seulement de faire passer la forêt ou la couverture forestière de 12,3 % aujourd’hui à 30 % dans dix ans."

Le changement climatique aggrave les sécheresses dans la Corne de l’Afrique, où les pluies ont manqué pendant cinq saisons consécutives.

Michael Kisangi, PDG de Sol of Africa Tours and Travel, explique que les arbres sont un élément essentiel de la faune et de la flore du pays. "C’est une excellente occasion pour tout le monde, même pour les Kényans, de planter des arbres parce que nous devons prendre soin

de notre environnement, surtout ici, dans le parc, qui est l’endroit le plus important, parce que c’est là que se trouve la faune et que les arbres font partie de la nature. Nous prenons donc soin de l’environnement, et il est certain qu’il nous le rendra".

Le Kenya continue de souffrir de l’exploitation et du commerce illégaux d’un grand nombre de ses forêts, qui sont essentielles pour les zones de captage d’eau du pays.

Les arbres stockent le carbone, l’un des principaux facteurs du réchauffement climatique.

En revanche, la déforestation accélère le changement climatique : elle interrompt

la photosynthèse des plantes, de sorte que les arbres n’absorbent plus de carbone.

En outre, elle s’accompagne souvent de brûlages, qui libèrent une grande quantité de dioxyde de carbone.

Le président kényan, William Ruto a fait du programme national de restauration des paysages et des écosystèmes une priorité depuis son accession à la présidence en septembre 2022. Ses projets ont été salués par le roi Charles III, qui s’est rendu au Kenya la semaine dernière pour sa première visite dans un pays africain depuis son accession au trône l’année dernière.

SÉNÉGAL

La mise en orbite de son premier satellite GAINDESAT avancée

En janvier 2019, le Sénégal a signé un protocole d’accord avec le Centre spatial universitaire de Montpellier en France et Ariane Group. Les premières retombées attendues depuis 2021 se précisent finalement.

Le Sénégal avance la mise en orbite de son premier satellite dénommé GAINDESAT. Le ministère de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de l’Innovation (MESRI) a révélé, le 13 octobre, que l’engin sera réceptionné le 10 novembre. La date de son lancement sera ensuite dévoilée par le gouvernement.

La construction de ce satellite est le fruit d’une convention de partenariat signée avec le Centre spatial universitaire de Montpellier (CSUM). Le centre a accepté de former les ingénieurs et techniciens sénégalais qui ont construit le nanosatellite. Cela leur a pris trois ans.

L’initiative s’inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme spatial national sénégalais dénommé « SenSAT ». Il vise à faire du secteur spatial un véritable levier pour le développement socio-économique du Sénégal à travers la conception et l’exploitation d’outils spatiaux dans le but de satisfaire les besoins du pays en produits et services spatiaux.

Prévu initialement pour 2021, le lancement du premier satellite sénégalais a été repoussé en 2023 en raison de la pandémie de la Covid-19. Par ailleurs, le gouvernement sénégalais avait annoncé en mai dernier qu’il finalisait la construction d’un centre de contrôle spatial en partenariat avec le Centre national d’études spatiales de France et la société Ariane Group. Ledit centre devrait permettre de préparer le satellite en vue de sa mise en œuvre.

« L’importance des sciences et technologies spatiales dans l’appui aux processus de prise de décision pour la gestion des ressources naturelles, des territoires et le développement durable est aujourd’hui largement reconnue au niveau mondial », a déclaré le MESRI dans un communiqué.

PARIS

En légère hausse dans l'attente de l'inflation US

La bourse de Paris grappille 0,2% ce matin, autour des 7100 points, alors que les marchés sont dans l'attente de la publication des derniers chiffres de l'inflation aux Etats-Unis, susceptibles de nourrir les craintes d'une poursuite du resserrement de la politique monétaire américaine.

Ces données devraient confirmer le tassement graduel de l'inflation: le consensus table sur une hausse de 4,1% du CPI hors alimentation et énergie en octobre, tout comme au mois de septembre. Des chiffres supérieurs aux attentes pourraient favoriser une nouvelle poussée des rendements des emprunts d'Etat américains et raviver les craintes sur les taux de la Réserve fédérale, alors que Jerome Powell a récemment douché les espoirs de ceux qui écartaient de nouvelles hausses de taux. 'Attention à ce qui pourrait se passer si le prochain rapport sur l'inflation aux

Etats-Unis ne contenait pas que des indications de désinflation', prévient Florian Ielpo, économiste chez Lombard Odier Investment Managers. Les chiffres de l'inflation et les craintes sur les taux américains pourraient bien reléguer au second rang les autres indicateurs prévus dans la matinée, comme les chiffres du PIB de la zone euro au troisième trimestre ou l'indice ZEW du moral des investisseurs allemands. Du côté du marché des changes, les grandes devises change se montrent hésitantes avant la parution de ces données clés pour la trajectoire des politiques monétaires.

L'euro est immobile face à au dollar, continuant de camper dans la zone de 1,07 face au billet vert. Dans l'actualité des sociétés françaises, Airbus fait part d'une commande de 10 appareils A350-900 d'une capacité de 340 sièges chacun de la part d'Egyptair, pour répondre à la demande croissante du transport aérien. Technip Energies annonce la création de Reju, une entreprise innovante qui concevra des solutions nouvelles pour la régénération des fibres plastiques contenues en grande quantité dans les textiles qui ne sont pas recyclés et qui terminent

en déchets. Arkema a annoncé hier soir avoir placé avec succès une émission obligataire de 700 millions d'euros à échéance 6,5 ans portant un coupon annuel de 4,25% afin, entre autres, d'étendre la maturité de sa dette. Ipsen et Genfit annoncent les résultats complets de l'étude pivot de phase III ELATIVE qui seront présentés oralement au congrès de l'American Association for the Study of Liver Diseases (AASLD) et publiés dans le New England Journal of Medicine.

L'Europe hésite avant la publication de l'inflation américaine

Les marchés européens ont ouvert en ordre dispersé mardi avant la publication d'un indicateur crucial d'inflation aux Etats-Unis dans la journée. À Paris, le CAC 40 évolue autour de 7.092,74 points vers 07h30 GMT, tandis que le FTSE, à Londres, hésite également.

SUITE À L'ANNONCE DE LA CHINE DE LEVER LES RESTRICTIONS SUR L'ACHAT DES 737 Les actions de Boeing ont augmenté

Les actions du constructeur aéronautique Boeing Company ont augmenté lundi après qu'un rapport ait indiqué que la Chine envisageait de mettre fin au gel des achats de l'avion 737 Max, l'avion le plus vendu de la société, après plus de 4 ans. Ceci, combiné aux commandes exceptionnelles des compagnies aériennes du Moyen-Orient au Salon aéronautique de Dubaï, a fait grimper les actions de Boeing de 4 %. Les actions de SpiroAeroSystems, un fournisseur de Boeing, ont également augmenté de 2,7 %. La Chine envisage de reprendre ses achats d'avions Boeing 737 MAX lorsque les présidents américain et chinois se rencontreront cette semaine au sommet de l'APEC, a rapporté Bloomberg News, citant des sources bien informées. Thomas Hayes, responsable du fonds spéculatif Great Hill Capital, a déclaré que la reprise des commandes de 737 en provenance de Chine serait importante pour Boeing au cours des six à 18 prochains mois. Les livraisons de Boeing 737 MAX aux compagnies aériennes chinoises ont été interrompues après deux accidents mortels. Ce type d'avion figure en tête des ventes de Boeing. Boeing a également reçu des commandes d'achat de 125 gros-porteurs d'une valeur de plus de 50 milliards de dollars d'Emirates Airlines et de sa compagnie aérienne sœur Flydubai, lundi à l'ouverture du Salon aéronautique de Dubaï. La demande d'avions gros porteurs augmente après une longue récession suite à l'impact négatif du Covid-19 sur les voyages vers les destinations longue distance. Les actions de Boeing s'échangeaient à 205,15 dollars, contre un cours cible moyen actuel des analystes de 250 dollars, selon les données du London Stock Exchange Group.

À Francfort, le Dax prend 0,14%. L'indice paneuropéen FTSEurofirst 300 et le Stoxx 600 font du surplace, tandis que l'EuroStoxx 50 s'octroie 0,11%. Les futures sur indices new-yorkais suggèrent une ouverture de Wall Street hésitante, le Dow Jones et le Standard & Poor's 500 ne montrant pas de direction marquée, tandis que le Nasdaq est attendu en hausse de 0,19%. L'attentisme domine avant la publication des données d'inflation aux Etats-Unis à 13h30 GMT, qui contribueront à déterminer la trajectoire de la politique monétaire de la Réserve fédérale. Surprise sur l'indicateur ou non, "il est raisonnable d'imaginer que les responsables de politique monétaire de la Fed et de la plupart des autres banques centrales du G10 continueront de s'opposer aux espoirs de baisses de taux des investisseurs", écrivent les stratégestes de Rabobank. L'indice Zew du sentiment des investisseurs et le PIB révisé en zone euro sont par ailleurs attendus à 10h00 GMT, tandis que la fin de la saison des résultats continue d'animer les indices. Aux valeurs, Glencore avance de 3,33% après avoir annoncé acheter une participation de 77% dans les activités de charbon sidérurgique du mineur canadien Teck Resources pour 6,93 milliards de dollars en espèces.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 13 Novembre 2023				
Valeur : 15 Novembre 2023				
BASE	DEVISES			
			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		134.6620134.6770
1	EUR	EURO		143.9941144.0640
1	GBP	POUND STERLING		164.7443164.8232
100	JPY	JAPANESE YEN		88.739488.7785
1	CNY	CHINESE YUAN		18.455218.4578
1	CHF	SWISS FRANC		149.3258149.4087
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		97.531797.5708
1	DKK	DANISH KRONE		19.306919.3119
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.357812.3626
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.116612.1214
1	AED	UAE DIRHAM		36.661736.6688
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.901335.9072
1	KWD	KUWAITI DINAR		435.9404436.1302
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.409942.8361
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.143013.1445
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.418327.5588
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.54563.5460
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		177.1410177.1410

ALORS QUE LE MARCHÉ ATTEND LES DONNÉES SUR L'INFLATION AMÉRICAINE

L'or reste stable

Les prix de l'or se sont stabilisés lundi près de leur plus bas niveau depuis trois semaines alors que les investisseurs attendaient les données clés sur l'inflation américaine attendues cette semaine pour évaluer la trajectoire des taux d'intérêt de la Réserve fédérale. L'or au comptant a peu changé à 1 938,48 \$ l'once à 11 h 10 GMT. Les contrats à terme sur l'or américain ont gagné 0,3% à 1 942,80 \$. "Aujourd'hui, la situation s'annonce extrêmement calme (pour l'or) avant l'IPC américain de demain. Tout progrès supplémentaire (dans les données) sera vraiment significatif, notamment en éliminant la possibilité d'une nouvelle hausse des taux", a déclaré Craig Erlam, analyste principal des marchés chez OANDA. L'IPC sous-jacent aux États-Unis d'un mois

à l'autre devrait avoir augmenté de 0,3% en octobre, avec une hausse de 4,1% sur un an, selon une enquête Reuters. Les deux gains estimés sont les mêmes qu'en septembre. Des taux d'intérêt plus élevés atténuent l'attrait du lingot, un actif sans rendement, a déclaré Reuters. L'or a chuté de 2,8 % la semaine dernière et a perdu plus de 60 dollars alors que la demande de valeur refuge s'est refroidie et que les remarques bellicistes du président de la Fed, Jerome Powell, ont repoussé toute attente de baisse des taux d'intérêt. Le marché estime qu'il y a 85 % de chances que la banque centrale américaine laisse ses taux inchangés lors de sa réunion de décembre et 75 % de chances qu'elle les abaisse d'ici juillet de l'année prochaine, selon l'outil CME FedWatch.

La prime de risque liée au conflit Israël-Hamas "n'a pas complètement diminué... et pourrait facilement réapparaître à tout moment, mais à mesure qu'elle s'estompe, les données et l'économie redeviennent des facteurs plus importants", a déclaré Erlam. Les commerçants examineront également les données de l'indice des prix à la production attendues mercredi. Les avoirs du SPDR Gold Trust, le plus grand fonds négocié en bourse adossé à l'or au monde, ont augmenté de 0,1% à 868,14 tonnes vendredi. Ailleurs, l'argent au comptant a chuté de 0,5% à 22,10 dollars l'once, tandis que le platine a gagné 1,4% à 851,78 dollars. Le palladium a augmenté de 1,6% à 978,68 dollars l'once, mais se maintient proche de son plus bas niveau depuis 2018.

AFIN DE DIMINUER SA DÉPENDANCE VIS-À-VIS DE LA CHINE

L'Europe renforce ses capacités d'extraction minière

L'UE a approuvé lundi un projet de règlement pour sécuriser les approvisionnements en matières premières indispensables à l'industrie européenne et réduire ses dépendances envers la Chine.

Les délais d'octroi de permis au sein de l'UE seront donc limités à 27 mois pour les projets d'extraction et à 15 mois pour les projets de traitement et de recyclage. L'Europe entend aussi mettre en place des coopérations avec des pays partenaires, notamment en Afrique, Amérique latine ou Amérique du Nord. Dans cette optique, l'UE a approuvé lundi un projet de règlement visant à sécuriser l'approvisionnement en matières premières. Les 27 Etats membres et le Parlement européen se sont mis d'accord pour renforcer la proposition initiale de la Commission, dévoilée en mars, en vue d'améliorer l'autonomie stratégique du Vieux continent. Le règlement établit une liste de 17 matières premières stratégiques comme le cobalt, le nickel et l'aluminium pour lesquelles elle fixe des objectifs chiffrés. L'UE doit pouvoir d'ici à 2030, pour chacune de ces matières, assurer sur son territoire au moins 10% des besoins d'extraction, 40% de la transformation et 25% du recyclage. Le règlement préconise de simplifier et d'accélérer les procédures. Ainsi, le délai d'octroi d'un permis ne devra pas dépasser 27 mois pour les projets d'extraction et 15 mois pour les projets de traitement et de recyclage.

Ne pas dépendre d'un pays tiers unique pour plus de 65% de ses besoins



Le texte stipule aussi que l'UE ne devra pas dépendre d'un pays tiers unique pour plus de 65% de ses besoins dans chacune de ces matières premières. Par ailleurs, les grandes entreprises concernées par des risques de pénurie devront procéder régulièrement à une évaluation de ces risques pour leur chaîne d'approvisionnement. Le commissaire européen à l'Industrie, Thierry Breton, a salué lundi soir l'accord sur ce projet qu'il avait présenté le 16 mars. « Des technologies vertes et numériques à la défense et à l'aérospatiale, la demande de matières premières stratégiques augmente rapidement », a souligné le commissaire français. Outre le développement de l'extraction sur son territoire, l'UE conti-

nuera « à rechercher des partenariats mondiaux pour diversifier (ses) sources d'approvisionnement ».

L'Union européenne entend en effet mettre en place des coopérations avec des pays partenaires, notamment en Afrique, Amérique latine ou Amérique du Nord. L'Europe veut mieux défendre ses intérêts commerciaux depuis la crise du Covid, qui a désorganisé les chaînes d'approvisionnement mondiales, et surtout depuis la guerre en Ukraine qui a révélé sa dépendance envers le gaz russe et éveillé des doutes sur la fiabilité de la Chine. Le texte doit encore être approuvé formellement par les eurodéputés en séance plénière, ainsi que par le Conseil de l'UE qui réunit les pays membres.

PORTUGAL

Le gouverneur de la Banque centrale sous le feu des critiques

Le gouverneur de la Banque du Portugal, Mario Centeno, a dû s'expliquer ce lundi au sujet des discussions qui auraient pu l'amener à remplacer le Premier ministre démissionnaire Antonio Costa, accusé de corruption. Selon l'opinion, ces pourparlers remettent en cause l'impartialité du gouverneur. L'exécutif portugais est sous le

feu des projecteurs, après la démission surprise du Premier ministre Antonio Costa. Pour rappel, ce dernier a quitté ses fonctions le 7 novembre dernier, en raison de son implication dans une enquête pour corruption visant des membres de son cabinet. Le gouverneur de la Banque du Portugal, Mario Centeno, est désormais la cible des critiques. Dans un entretien

au Financial Times paru dimanche, Mario Centeno avait affirmé avoir été invité « par le président et le Premier ministre à envisager la possibilité de diriger le gouvernement », en remplacement d'Antonio Costa. Ce lundi 13 novembre, la Banque du Portugal dément. « Le gouverneur Mario Centeno confirme qu'il n'a pas été invité par le président de la République

à prendre la tête du gouvernement », a-t-elle indiqué dans un communiqué, en réaction à un démenti formel du chef de l'Etat, le conservateur Marcelo Rebelo de Sousa. Cette invitation a été adressée au gouverneur uniquement par le Premier ministre après des « conversations entre le Premier ministre et le Président », a précisé la Banque du Portugal.

UKRAINE

La France met fin à la livraison gratuite d'armes

La France prévoit de cesser d'envoyer des armes à l'Ukraine depuis son propre arsenal et permettra à Kiev d'acheter des armes directement auprès des fabricants du pays via un fonds de soutien, a déclaré le ministre français des Armées Sébastien Lecornu. "Nous négocions actuellement avec nos collègues ukrainiens pour inciter l'Ukraine à acheter de nouveaux obusiers grâce à l'argent d'un fonds spécial, et pour que l'armée française n'ait plus à transférer les armes de ses arsenaux", a déclaré le responsable dans une interview à la chaîne LCI. L'aide militaire française à l'Ukraine a atteint jusqu'à présent 3,2 milliards d'euros (3,4 mil-

liards de dollars), selon un rapport parlementaire publié la semaine dernière, a noté Lecornu. Ce montant place la France parmi les principaux bailleurs européens de l'armée ukrainienne, aux côtés de l'Allemagne et du Royaume-Uni. Paris a également promis 200 millions d'euros supplémentaires (213 millions de dollars) au fonds de soutien à l'Ukraine pour garantir l'accès continu de l'armée ukrainienne aux équipements militaires français, a ajouté le responsable. Kiev peut dépenser l'argent du fonds pour acheter des armes, mais uniquement auprès d'entrepreneurs français. Cette décision reflète la nouvelle stratégie de la France en matière d'acquisition d'équipe-

ments pour l'armée ukrainienne, estiment les experts. Le budget du ministère français de la Défense va augmenter l'an prochain de 3,5 milliards d'euros, soit une hausse de 7,5 %, pour atteindre 50,4 milliards de dollars conformément à la nouvelle loi de programmation militaire pour les années 2024-2030. Depuis le début du conflit ukrainien, la France a transféré à Kiev une grande quantité de matériel militaire, dont 30 canons César, plusieurs dizaines de véhicules blindés de transport de troupes (VAB) et de véhicules blindés de reconnaissance AMX-10 RC, ainsi que 15 obusiers TRF1 de 155 mm. , une centaine de missiles sol-air Mistral et deux lance-roquettes unitaires.

FINANCEMENT DU PÉTROLE VENDU AU-DESSUS DU PLAFONNEMENT FIXÉ PAR L'OCCIDENT Notifications US à 30 sociétés exploitant des navires

Le département du Trésor américain a envoyé des avis à 30 sociétés de gestion de navires leur demandant des informations sur plus de 100 navires soupçonnés de transporter du pétrole brut russe à un prix supérieur à la limite maximale fixée par l'Occident. Les avis, que l'OFAC a envoyés aux sociétés de gestion de navires dans une trentaine de pays, représentent la plus grande mesure de ce type prise par les États-Unis depuis que Washington et ses alliés ont imposé l'année dernière un plafond de prix visant à restreindre les revenus pétroliers de Moscou en guise de punition pour son invasion de l'Ukraine, a indiqué une source.

Les demandes d'informations constituent une étape standard dans les enquêtes sur les sanctions. Le Groupe des Sept pays riches, l'Union européenne et l'Australie ont imposé en décembre dernier un plafond de 60 dollars le baril sur les exportations maritimes de brut russe pour punir Moscou pour sa guerre contre l'Ukraine. Il est interdit aux entreprises occidentales de fournir des services tels que le transport, l'assurance et le financement du pétrole vendu au-dessus du maximum.

Le plafonnement des prix a provoqué un changement sur les marchés mondiaux, la Chine et l'Inde se sont dirigés vers l'achat de pétrole russe, dont la majeure partie était traditionnellement destinée à l'Europe et à d'autres marchés. La hausse des prix mondiaux du pétrole cette année signifie que la majeure partie du pétrole russe a été négociée à un prix supérieur au prix maximum. Les responsables américains ont déclaré que le plafond imposait à la Russie des coûts supplémentaires en échange d'une « flotte fantôme » de pétroliers plus anciens, de voyages plus longs et d'une dépendance à l'égard de services maritimes non occidentaux, ce qui réduisait les revenus qu'elle pouvait consacrer à la guerre.

Comment les concessionnaires jugent leurs marques

Habituellement, les études se penchent sur l'idée que se font les consommateurs vis-à-vis des constructeurs automobiles. Celle de Mobilians a poussé les portes des concessionnaires pour demander l'avis des professionnels du secteur, marque par marque, et les surprises ne manquent pas.

Développement de la marque, cohérence des objectifs, qualité des échanges avec les constructeurs, crise d'approvisionnement, niveau de confiance dans l'avenir, voici les sujets qui ont été évoqués lors de la dernière enquête de satisfaction menée par la branche des concessionnaires des véhicules particuliers de Mobilians. L'objet de cette enquête* est de mesurer la satisfaction des responsables de concessions vis-à-vis des constructeurs. Au total, 28 marques ont été jugées à travers 30 critères, réparties sur les activités suivantes : la vente de véhicules neufs, l'activité de réparateur agréé, la vente de pièces détachées, la vente de véhicules d'occasion, le financement, le marketing et la publicité. L'éventail est donc large ! Cette enquête permet aussi de mettre en exergue les évolutions d'une année à l'autre. Le résultat se traduit par une note sur dix. Mobilians note un « certain retour à la normale en 2023 » par rapport à 2022, une année marquée notamment par les soucis d'approvisionnement et de logistiques, avec une « satisfaction des réseaux globalement supérieure ».

RENAULT HORSE Un pauvre petit cheval abandonné sur une voie de garage ?

La nouvelle entité Ampère, fruit de la scission de Renault en deux entités fait beaucoup parler d'elle. Bien plus que l'autre unité créée l'été dernier : Horse, dédiée au thermique. Un cheval uniquement destiné à fabriquer des autos lowcost pour les pays du sud, ceux qui n'auront pas basculé en 2035 ?

On ne parle que d'elle. Et c'est vrai qu'Ampère, ça claque. Ça vous a un petit côté Tesla, un nom qui, immédiatement, sonne « électrique ». L'annonce, en fin de semaine dernière de la première partie de la scission de Renault et de la naissance de cette entité, s'est faite à grands coups de communiqués, et même son organigramme est déjà connu.

On y retrouve toutes les stars de la maison Renault. Luca de Meo en est évidemment le patron. Gilles Vidal le boss du design est également du voyage, comme, Luciano Biondo, responsable de la production, Henry Bzeyh, directeur du software et Luc Julia, le roi de l'intelligence artificielle.

Horse, beaucoup moins glamour qu'Ampère

Du coup, devant ce who's who de la crème automobile, on peut se demander qui va s'occuper de Horse ? Il s'agit de l'autre filiale, beaucoup moins glamour qu'Ampère. Cette division qui sent l'essence, le pot d'échappement fumant et les investissements chinois (via Geely) a été annoncée plutôt en catimini, au début des vacances d'été, sans que beaucoup de monde ne s'en soucie. Son siège se situe en Espagne et il est implanté en Argentine, au Chili, au Brésil, en Roumanie, au Portugal et en Turquie. Des pays où des usines sont déjà implantées. Luca de Meo n'en est pas le patron, et il a délégué l'affaire à Patrice Haettel, plus porté sur la production que sur l'innovation.



Et pour cause : il a surtout en charge la continuation du thermique jusqu'à plus soif. Il a d'ailleurs beau expliquer « qu'en 2040, plus de 50% des voitures vendues dans le monde seront thermiques », on se demande de quel monde il parle. Car en Europe, ce sera cuit et en Chine aussi. Quant aux États-Unis, sauf réélection de Donald Trump, ils prennent le même chemin. Reste du monde, évidemment. Mais lequel ? Ces trois régions étant les plus riches, et concentrant le nombre de ventes les plus élevé, il reste effectivement les pays du Sud, ceux de l'Afrique, de l'Amérique du Sud et d'une partie de l'Asie. En somme les plus pauvres. Horse va donc développer des autos pour ces pays où l'on achète des autos pas chères. Ce qui va obligatoirement se traduire par une conception et une fabrication aussi minimaliste que le pouvoir d'achat des populations aux-

quelles il s'adresse. Lowcost ? Certes, mais un lowcost qui n'est pas destiné, comme Dacia en Europe, aux pays riches. Du coup, on comprend mieux pourquoi le gratin du groupe, de Meo en tête, c'est précipité dans les bras d'Ampère, en délaissant le petit cheval. La R&D, le software et l'intelligence artificielle ne seront pas pour Horse. Renault a beau expliquer que cette entité dispose de cinq centres de recherche et développement, ils risquent de travailler principalement sur l'intégration des technologies existantes dans les nouveaux modèles à bas prix. Car à quoi bon développer de nouveaux moteurs dans des pays où la législation ne l'exige pas ?

Une volte-face façon Seat ?

De fait, Horse est une entreprise qui n'a pas pour ambition de devenir centenaire, comme sa maison mère, ou comme nombre de

constructeurs traditionnels. Le cheval est un animal de transition, en attendant qu'on ait plus besoin de lui. À moins que. À moins d'une volte-face, comme celle que Wayne Griffiths vient d'opérer. Le patron de Seat et Cupra, dont on se souvient qu'il voulait arrêter le premier -ou du moins le transformer en pourvoyeur de « mobilités douces »- et privilégier le second, vient de changer d'avis. Seat pourrait bien perdurer après 2035 en tant que constructeur automobile, en fabriquant des électriques pas chères. Une forme de lowcost à watts pour les pays qui auront basculé dans le tout électrique. D'ici à ce que Horse prenne la même décision, il n'y a qu'un pas, d'autant que s'il cherche à améliorer sa rentabilité future, et à s'assurer un avenir à long terme, l'électrique pas cher pourrait lui en offrir les moyens.

VOLVO EM90 (2024)

Un énorme van électrique d'origine chinoise

Volvo lève enfin le voile sur l'EM90, un gigantesque van électrique qui pique ses moteurs et son châssis au Zeekr 009 chinois.

Ce n'est pas une surprise puisque Volvo communique régulièrement dessus depuis de longs mois. Voici donc l'EM90, le premier van électrique de l'histoire de la marque scandinave. Après le gros SUV EX90, Volvo lance un autre gros modèle familial électrique qui n'a absolument aucun équivalent sur le marché européen actuel. Long de 5,2 mètres, l'EM90 doit son existence à une synergie opérée au sein du groupe Geely auquel appartiennent à la fois Volvo et Zeekr, une marque chinoise qui tente actuellement de s'implanter en Europe. L'EM90 reprend ainsi le châssis et les groupes motopropulseurs du Zeekr 009, un énorme van électrique commercialisé depuis quelques mois en Chine. Il possède un moteur de 268 chevaux alimenté par des batteries d'une capacité de 116 kWh. Capable d'abattre le 0 à 100 km/h en 8,3 secondes, ce gros bébé promet une autonomie maximale de 738 km d'après le cycle d'homologation chinois nette-



ment moins réaliste que notre WLTP européen. Pour l'instant, il n'offre pas la version bi-moteur à 544 chevaux du Zeekr 009 en Chine, ni sa déclinaison équipée de batteries gigantesques de 140 kWh. Le style extérieur et l'intérieur de l'EM90 respectent à peu près les codes stylistiques de Volvo et les designers de la marque ont fait l'effort de lui donner une « personnalité

» différente de celle de son cousin chinois. Mais le Volvo sera lui aussi fabriqué en Chine et vise prioritairement ce marché-là. Viendra-t-il ensuite en Europe ? Ce n'est pas impossible mais pour l'instant son arrivée chez nous n'est pas certaine. L'évolution du marché vers les vans électriques pourrait cependant faciliter sa venue sur le Vieux Continent.

TWITTER

Les données personnelles de plus d'un million de Français piratées

Twitter est victime d'une énorme fuite de données privées qui pourrait atteindre 24 millions de comptes d'utilisateurs. Près de 5,5 millions d'informations personnelles ont déjà été publiées lors d'une première collecte en décembre dernier. Lors d'une seconde fuite, qui serait trois fois plus importante, se trouve les numéros de téléphones de près de 1,4 million de Français.

Twitter fait beaucoup parler de lui en ce moment avec les frasques presque quotidiennes de son nouveau propriétaire, Elon Musk. Mais cette fois, il n'est en rien responsable d'une grosse fuite de données privées qui a touché le réseau social. L'histoire n'est pas liée au licenciement de la moitié des effectifs de Twitter, puisque cela date de décembre 2021.

À cette époque, une vulnérabilité a permis à des pirates de dérober les données personnelles de plus de 5,48 millions de profils d'utilisateurs de Twitter. On trouve les données publiques des comptes, mais aussi celles qui sont privées, comme le numéro de téléphone ou l'adresse e-mail. En plus de ces 5,48 millions de profils, il y en avait également 1,4 million concernant des comptes Twitter suspendus.

Au total, ce sont 7 millions de profils Twitter contenant des informations privées qui ont été récupérés par les pirates. Si la brèche a été colmatée en janvier dernier, les données de ces très exactement 5 485 635 comptes actifs ont bien été partagées sur un forum de pirates à partir de septembre. Mais avant de libérer gratuitement ces informations, un hacker a cherché à les vendre pour 30 000 dollars.



17 millions de comptes dans une autre fuite

Ce n'est pas tout puisque, selon un expert en sécurité du nom de Chad Loder, une autre collecte massive de données aurait eu lieu à la même époque. Même si cette base de données n'a pas été publiée, on parle de 17 millions de comptes ! On ne sait cependant pas si ces données circulent sur les réseaux des hackers. Parmi eux, il y aurait ainsi au moins 1 377 132 numéros de téléphones émanant de comptes français.

Chad Loder, qui a découvert cette base de données récemment, a d'abord annoncé

la nouvelle sur Twitter. Est-ce que la nouvelle politique maison, qui consiste à faire tourner le service avec un minimum de personnel, a voulu cacher la poussière sous le tapis ? Toujours est-il que le compte de Chad Loder a été suspendu peu de temps après sa révélation. L'expert a ensuite publié un échantillon expurgé de cette collecte de données sur Mastodon. Sur une capture, on peut effectivement constater que certains profils concernent des utilisateurs français. Dans les deux cas, les données ont été dérobées grâce à une faille dans une API de Twitter découverte par la plateforme

HackerOne. Cette API permet aux utilisateurs de récupérer leur identifiant Twitter oublié, en soumettant leur numéro de téléphone ou leur adresse e-mail. La brèche a donc été colmatée par le personnel de Twitter en janvier dernier.

Depuis, et c'est toujours valable aujourd'hui, il faut se méfier des messages que l'on peut recevoir provenant prétendument de Twitter, que ce soit par SMS ou par e-mail. Il pourrait bien s'agir de tentatives de phishing basées sur les informations de votre compte Twitter afin de collecter vos identifiants.

Ce qui se cache dans un serveur de Netflix



À travers le monde, Netflix utilise 18 000 serveurs, répartis dans 175 pays, pour permettre à ses centaines de millions d'abonnés d'accéder à leurs films, documentaires et séries depuis n'importe où et avec une qualité identique. Un internaute a récupéré un serveur, et il en a livré les secrets.

À quoi ressemble un serveur Netflix ? Les plus « geeks », mais aussi la concurrence, aimeraient sans doute le savoir puisque la plateforme de vidéo en ligne compte quelque 200 millions d'abonnés ! Eh bien, un internaute a publié sur Reddit des photos d'un serveur récupéré, et il en a livré les secrets. Des secrets, semble-t-il, compromettants puisqu'il a ensuite effacé le contenu...

Ce que l'on apprenait, c'est que ce serveur se trouvait chez un fournisseur d'accès américain et qu'il faisait partie du réseau CDN (content delivery network) de Netflix. Grosso modo, c'est l'équivalent d'un serveur « miroir », ou de cache, et cela permet aux abonnés d'avoir une qualité d'image permanente, sans coupure. Selon un dirigeant de Netflix, interrogé par Motherboard, il existe « 18 000 serveurs contenant [le] catalogue dans 6 000 emplacements de 175 pays », a déclaré Greg Peters, le directeur des opérations de Netflix. Ainsi, lorsque les consommateurs appuient sur play, le film ou l'émission est diffusé depuis le coin de la rue, ce qui réduit le trafic et les coûts pour les opérateurs du monde entier ».

Plus de 20 000 films stockés sur un serveur

Régulièrement, ces serveurs sont mis à jour et remplacés, comme dans n'importe quel « data center », et ce boîtier rouge ne comporte aucune mention extérieure. L'internaute l'a donc ouvert, et à l'intérieur, il a découvert une carte mère classique, avec un seul processeur Xeon E5 2650L v2, 64 Go de mémoire vive et une carte Ethernet de 10 gigabits. Rien de bien flamboyant puisque la mission première de ce serveur est simplement d'être un lecteur de données.

Mais le plus intéressant, c'est la partie stockage avec 36 disques de 7,2 To à 7 200 tr/min et six disques SSD Micron de 500 Go. Ce qui donne un total de 262 To de stockage. En sachant que l'on peut stocker environ 80 films en HD sur un disque de 1 To, Netflix peut donc stocker plus de 20 000 films ou épisodes de séries sur ce mini serveur.

CAPABLE DE MONTER LES ESCALIERS

Suzuki repousse les frontières avec un quad hybride sur 4 « jambes » C'est bluffant !

Pour se rendre là où un véhicule ne peut pas aller, par exemple des escaliers, Suzuki a développé une étrange plateforme dotée de quatre petites roues, baptisée Moqba. Elle pourrait s'adapter à bien des situations. Avec la Moqba de Suzuki, on est très loin de l'ambiance d'un trail urbain comprenant des montées acrobatiques d'escaliers avec une moto de cross, mais la finalité est pourtant la même. Appelée Moqba, pour MODular Quad Based Architecture, cet engin expérimental électrique est doté de quatre petites roues motorisées et montées sur des bras robotiques. L'ensemble mobile est fixé sur un châssis en forme de boomerang. Ces bras vont pouvoir osciller pour s'adapter aux marches ou aux trottoirs en toute stabilité. Moqba réalise l'opération de façon assez lente en montant les escaliers, une « jambe » après l'autre. Mais ce qui est intéressant, c'est que le châssis reste totalement stable durant les manœuvres, ce qui signifie que le passager reste tout le temps au même niveau. Autrement dit, la Moqba peut



évoluer à peu près dans n'importe quelle configuration de terrain que ce soit dans la nature, avec des roues adaptées, ou en milieu urbain.

Une plateforme modulaire pour de nombreux usages

Pour plus de stabilité, les jambes peuvent s'incliner latéralement et indépendamment de façon automatique avec un jeu de trois degrés des deux

côtés. Ce n'est pas un foudre de guerre, puisque l'engin Moqba est limité à une vitesse maximale de 32 km/h et son autonomie est de 80 kilomètres. On est là encore, bien loin des motos vendues par la marque. Il peut s'apparenter à une sorte d'étrange quad, mais Suzuki a plutôt d'autres ambitions. La marque qui vient de le présenter au Salon japonais de la mobilité, l'imagine en tant que fauteuil roulant futu-

riste, ou bien en civière high-tech pour faire descendre un blessé des escaliers en toute sécurité sans monopoliser deux secouristes. Moqba pourrait également servir de panier pour transporter des produits, ou encore pour réaliser des livraisons à la porte d'un appartement situé en étage, sans ascenseur, et pourquoi pas pour sortir les poubelles ?

Mots fléchés

Arsène Lupin		Saint de Bigorre		Chausser un cheval		Déchet organique		Bande de tissu		Exister		Arrêt	
Voleur		Roulotte		Matière de bouchons		Ville de Chaldée						Pronom	
								Esquivé					
								Apprécié					
Colère de marmot				Virtuel						Abject			
Cale pied				Colorer									
						Souhaite							Période
Généreux								Cornière					
Vérin								Île des Charentes		Fabrique d'huiles			
										Baliser			
						Demeure au Maroc						Nouvelles normes	
						Rouge de Londres							
Ferme de Provence				Sans ménage- ment		Agité						Devant l'année	
Papillon						Ville de Toscane						Acheminer	
								Naissance		Sous si			Précède les sciences
										Bois comme un minet			
Ver de sable									Dégrossie				
Accord du sud									Parcouru des yeux				
		Régiment d'infanterie		Petite cale				Exprimés fortement					Expres- sions
Voleur sympa													
Revenu de survie												Panaris	
				Axe important				Dames garennas		Écimé			
				Sillons du visage									
Écrivain allemand													
		Authen- tiques											
		Modes d'emplois											
						Adorer						Clé musicale	
Parfum du large													
Presqu'île normande						Parasite							
						Maître du tonnerre				Eaux de vie	Multiplet	Serpente dans les champs	
									Phoque				
									Malfor- mation				
Ornement													
Type								Bruit sec					
								Terme de golf				Avant nous	
				Article de superette		Fait demi tour						Club de foot	
						Héros de cinéma						Largeur de papier	
Rivière du Congo													
Produit de rempla- cement						Canard sauvage							
								Demeurées					

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

21 morts et 1374 blessés en une semaine

Vingt et une personnes ont trouvé la mort et 1374 autres ont été blessées dans 1208 accidents de la circulation, enregistrés durant la période du 5 au 11 novembre à travers le pays, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mila où deux (02) personnes sont décédées et 40 autres ont été blessées dans 30 accidents, précise la même source. Durant la même période, les équipes de secours de la Protection civile ont effectué 1450 interventions pour procéder à l'extinction de 1026 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (157 incendies), Blida (74) et Annaba (48).

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Mercredi 15 novembre 2023 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



CONSEIL DES MINISTRES

Le président de la République préside une réunion

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, préside, mardi, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué de la Présidence de la République. « M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, en ce moment, une réunion du Conseil des ministres consacrée à deux projets de loi, le premier relatif à la pension alimentaire et le deuxième au règlement budgétaire pour l'exercice 2021, en sus d'exposés portant sur la transition numérique en Algérie et la situation des stations de traitement des eaux usées », lit-on dans le communiqué de la Présidence de la République.

PÉTROLE

Les prix du Brent grimpent à plus de 83,5 dollars

Les prix du pétrole se redressaient mardi, après que le ralentissement de l'inflation américaine a diminué la probabilité d'une nouvelle hausse de taux de la Réserve fédérale, pesant sur le dollar. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier grimpeait cet après-midi de 1,25% à 83,55 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en décembre, gagnait 1,30% à 79,28 dollars. Ces deux références bénéficiaient d'une inflation américaine plus faible que prévue et d'un dollar affaibli, indiquaient des analystes.

DIPLOMATIE

Ahmed Attaf entame une visite au Royaume uni

Le chef de la diplomatie algérienne, Ahmed Attaf, entame, ce mardi, une visite au Royaume uni, sur instigation du président de la République. Cette visite s'inscrit, selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, cette visite s'inscrit dans le cadre de la deuxième session du dialogue stratégique algéro-britannique. A son ordre du jour l'exploration des voies et perspectives de renforcement des relations bilatérales dans différents domaines (sécuritaire, politique, écono-

mique et culturel), outre l'examen de questions régionales et internationales d'intérêt commun. Evidemment, les derniers développements de la situation au Moyen-Orient et sur le continent africain seront passés en revue. Selon la même source, Ahmed Attaf rencontrera, lors de son séjour au Royaume uni, de hauts responsables britanniques, des hommes d'affaires, et ce en présence de Lord Richard Risby, l'envoyé spécial du Premier ministre britannique chargé du renforcement du partenariat économique avec l'Algérie. Il par-

ticipera, en outre, à une réunion multilatérale de préparation du partenariat économique algérien.

D'autre part, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger devrait animer une conférence au British Chatham House Institute sur le rôle que joue l'Algérie dans la préservation de la sécurité et de la stabilité dans sa région.

Il rencontrera également des représentants de la communauté algérienne résidant au Royaume-Uni.

COMMERCE ENTRE LA CHINE ET L'AFRIQUE

Un volume de 141 milliards de dollars en 6 mois

Les données officielles publiées sur le site Internet du ministère chinois du Commerce montrent que la valeur des échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique s'est élevée à 140,9 milliards de dollars entre janvier et juin de cette année, soit une augmentation de 3,1 % sur une base annuelle.

L'agence de presse Chine nouvelle (Xinhua), citant le site Internet du ministère, a déclaré que la valeur des importations chinoises en provenance d'Afrique au cours des six premiers mois de cette année s'élevait à 53 milliards de dollars, soit une baisse de 12,4% sur une base annuelle, tandis que la valeur de ses exportations vers le

continent africain ont atteint 87,9 milliards de dollars, soit une augmentation de 15,4% sur une base annuelle. Selon la même source, la Chine a injecté 1,82 milliard de dollars d'investissements dans tous les secteurs en Afrique entre janvier et juin derniers, soit une augmentation de 4,4% sur une base annuelle.

Au cours du premier semestre de cette année, la Chine a signé de nouveaux contrats pour des projets en Afrique d'une valeur de 28,4 milliards de dollars, en hausse de 7,64 % sur un an, tandis qu'elle a achevé des travaux d'une valeur de 16,5 milliards de dollars, en baisse de 10 % sur un an.

UNICEF

Un enfant sur trois est exposé à une pénurie d'eau potentiellement mortelle

Un enfant sur trois dans le monde, soit 739 millions d'enfants, vit dans une zone exposée à des pénuries d'eau sévères ou très sévères, selon un rapport publié lundi par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). « Le double fardeau que représentent la diminution de la disponibilité de l'eau et l'inadéquation des services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement aggrave le problème et expose les enfants à des risques accrus », indique le rapport in-

titulé « Grandir en plein dérèglement climatique : Complément de l'Indice des risques climatiques pour les enfants ». « Les conséquences des changements climatiques sont dévastatrices pour les enfants », a alerté Catherine Russell, directrice générale de l'UNICEF. « Leur corps et leur esprit présentent une vulnérabilité sans égale à l'air pollué, à une mauvaise nutrition et à la chaleur extrême. » « Non seulement les changements climatiques bouleversent leur monde, en assé-

chant les sources d'eau et en augmentant l'intensité et la fréquence de phénomènes météorologiques terrifiants, mais ils altèrent également leur bien-être, en affectant leur santé physique et mentale », a-t-elle expliqué. « Si les enfants exigent que des mesures soient prises, leurs besoins sont bien trop souvent relégués au second plan. » Le rapport met l'accent sur la menace qui pèse sur les enfants, l'une des façons dont l'impact des changements climatiques se fait sentir.

MOBILIS

Une offre « exceptionnelle » au profit des porteurs de projets innovants

Le Président directeur général (Pdg) de la société « Mobilis », Chaouki Boukhazani a annoncé, mardi à Alger, le lancement d'une offre « exceptionnelle » au profit des start-up pour leur permettre de bénéficier gratuitement des services de l'opérateur de téléphonie mobile public pendant une année et ce pour soutenir l'entrepreneuriat et accompagner les porteurs de pro-

jets innovants. L'annonce est intervenue lors de l'ouverture des journées de l'entrepreneuriat au Centre international des conférences (CIC), sous le slogan: « L'Entrepreneuriat au cœur du renouveau économique algérien ». A cet effet, M. Boukhazani a indiqué que Mobilis a décidé en coordination avec le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et l'Agence algérienne de pro-

motion de l'investissement (AAPI), d'accorder trois lignes téléphoniques gratuites, une carte Sim internet, un modem et 100.000 SMS promotionnels et publicitaires au profit des propriétaires des start-up durant la première année de leur création. Mobilis a décidé également d'accorder un hébergement gratuit pour les sites électroniques des nouvelles start-up, a fait savoir M. Boukha-

zani qui a affirmé que « Mobilis est une société nationale citoyenne qui vise à contribuer au soutien de l'entrepreneuriat et des startups ». En contrepartie, la société Mobilis contribuera aux côtés de ces entreprises au développement de l'économie de la connaissance et d'un système incitatif, a-t-il dit, ajoutant que « les start-up sont un partenaire clé en matière de production de contenu ».